L.Rares
PC
2105
G7452
1878

AMMAIRE FRANÇAISE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA

GRAMMAIRE LATINE

(DE MONTRÉAL)

ET POUVANT SUFFIRE AUX BESOINS DE LA

CLASSE FRANÇAISE

MONTRÉAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 ET 258, RUE ST-PAUL

1878

GRAMMAIRE FRANÇAISE

EN USAGE AU

COLLÉGE DE L'ASSOMPTION.

G

PC
2105
G7452
1878

C

B

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PC
2105
G7452
1878

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LA

GRAMMAIRE LATINE

(DE MONTRÉAL)

ET POUVANT SUFFIRE AUX BESOINS DE LA

CLASSE FRANÇAISE

MONTRÉAL
BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 ET 258, RUE ST-PAUL

1878

AVERTISSEMENT.

Cette Grammaire, telle qu'elle est, pourra, nous l'espérons, rencontrer les besoins des élèves ; quant au professeur, il devra compléter ses explications à l'aide de la Grammaire de l'Académie. (Bonneau.)

Les notes n'étant, pour la plupart, qu'explicatives, pourront ne pas être apprises par cœur.

C

co

m
let

vo
so

co

no
me

se
ces

da
joi

(1
(2

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

Pour parler et pour écrire on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y* : on les appelle *voyelles* parce que, seules, elles forment une voix, un son. (1)

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*é* fermé, l'*è* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin de ces mots : *bonne mère*.

L'*é* fermé est celui dont le son est aigu, et qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin de ces mots : *bonté*, *café*.

L'*è* ouvert est celui dont le son est plus ouvert, et qui se prononce en desserrant les dents, comme à la fin de ces mots : *accès*, *procès*, *succès*.

L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux*, qu'on prononce *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*. (2)

(1) On appelle *diphthongue* l'union de deux voyelles dans une même syllabe.
(2) Après une consonne il se prononce comme un *i* : *tyran*, *pyramide*.

Il y a dix-neuf consonnes : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

Ces lettres s'appellent *consonnes* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles : *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*.

Il y a deux sortes d'*h* : l'*h* muette et l'*h* aspirée. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots, comme *histoire*, *honneur* ; on prononce comme s'il y avait *istoire*, *onneur*.

L'*h* aspirée est celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme *la haine*, *les hameaux* ; l'on écrit et l'on prononce : *la haine*, *les hameaux*, et non pas *l'aine*, *les zameaux*.

DES VOYELLES LONGUES ET BRÈVES.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain ; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, et bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre*, et bref dans *dévote*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*e* (1) et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accents*, savoir : l'accent aigu (´), qui se place sur les *e* fermés, *bonté* ; l'accent grave (`), qui se met sur les *e* ouverts, *accès*, et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtres*.

Il y a en français dix sortes de mots, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

---

(1) Pourtant tous les *e* ne sont pas surmontés de l'accent, par exemple *rocher*, où l'*e* est fermé ; *sujet*, où l'*e* est ouvert. Le mot *nettoie* renferme les trois sortes d'*e*.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

Le *nom*, qu'on peut appeler aussi *substantif*, est un mot qui sert à nommer les choses, comme *livre*, *chapeau*, *Adam*, *Montréal*.

Il y a deux sortes de noms, les noms communs (ou *d'espèce*), les noms propres (ou *d'individus*). Les noms communs (ou *d'espèce*) sont ceux qui conviennent à plusieurs choses semblables, comme *livre*, *chapeau*, *cheval*. Les noms propres (ou *d'individus*) sont ceux que l'on donne à une seule personne, à une seule chose, comme *Adam*, *Montréal*, *Québec*.

Dans les noms il faut considérer les genres et les nombres.

GENRES.

Le *genre* est la distinction des sexes.

Il y a en français deux genres, le masculin et le féminin.

Le *masculin* est le genre des noms de mâles, comme *le père*.

Le *féminin* est le genre des noms de femelles, comme *la mère*.

Remarque.— Cependant on a donné en français le genre masculin et le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles : c'est ainsi qu'on a fait du masculin *le jardin ;* c'est ainsi qu'on a fait du féminin *la rose*.

NOMBRES.

Le *nombre* représente la quantité des noms.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*. Le singulier, c'est quand on parle d'une seule chose, comme *un cheval*, *un livre*, *la plume ;* le pluriel, c'est quand on

parle de plusieurs choses, comme *des chevaux*, *des livres*, *des plumes*.

FORMATION DU PLURIEL.

Règle générale.—Pour former le pluriel des noms français on ajoute un *s* à la fin : *roi*, *rois* ; *reine*, *reines*.

Exceptions générales.—1° Dans les noms terminés par *s*, *x*, *z*, on n'ajoute rien : *le fils*, *les fils* ; *la voix*, *les voix* ; *le nez*, *les nez*.

2° Dans les noms terminés par *au*, *eu*, on ajoute *x* pour le pluriel : *le bateau*, *les bateaux* ; *le jeu*, *les jeux*. Il n'y a d'exception que pour *landau*, qui fait *landaus*.

3° Les noms terminés par *ou* suivent la règle générale, excepté les sept suivants qui prennent *x* : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*.

4° La plupart des noms terminés par *al*, forment le pluriel en changeant *al* en *aux* : *le cheval*, *les chevaux*.

Excepté *bal*, *carnaval*, *régal*, *cal*, *nopal*, *chacal*, *serval*, qui prennent un *s*. *Pal* fait *pals* ou *paux*.

5° Les noms en *ail* font leur pluriel en *s*, excepté les six suivants, qui ont leur pluriel en *aux* : *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *vantail* et *travail*. Encore ce dernier fait-il *travails* dans deux sens fournis par le dictionnaire.

Remarque.— 1° *Ail*, espèce d'oignon, fait au pluriel *ails* et *aulx*.

2° *Bercail* n'a pas de pluriel ; *vitraux*, pas de singulier.

3° *Bétail*, *aïeul*, *ciel*, *œil* font au pluriel *bestiaux*, *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

Pourtant *aïeul* fait *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : *Il a encore ses deux aïeuls*. *Œil* prend *s* dans les noms composés commençant par *œil* : *des œils-de-bœuf*. *Ciel* fait *ciels* dans *ciels de lit*, *ciels* de tableaux, et dans le sens de climat : *un des plus beaux ciels de l'Europe*.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ARTICLE.

L'*article* est un mot qui se joint aux noms communs pour en indiquer le genre et le nombre.

L'article français est, au singulier, *le* pour le masculin, *la* pour le féminin, au pluriel, *les* pour les deux genres.

1° On retranche *e* dans *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou par une *h* muette ; alors à la place de *e* ou de *a*, on met une petite figure (') qu'on appelle *apostrophe ;* ainsi l'on écrit et l'on prononce *l'âme*, *l'histoire*, *l'argent*, *l'homme*, au lieu de *la âme*, *la histoire*, *le argent*, *le homme*. L'article *le*, *la*, *les*, s'appelle *article simple*.

2° Devant un nom singulier masculin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au ;* ainsi l'on ne dit pas : *le palais* de le *roi*, *obéis* à le *roi*, mais *le palais* du *roi*, *obéis* au *roi*.

3° Devant un nom pluriel, on change toujours *de les* en *des*, et *à les* en *aux ;* ainsi l'on ne dit pas : *la prudence* de les *pères est utile* à les *enfants ;* mais on doit dire : *la prudence* des *pères est utile* aux *enfants*. C'est ce qu'on appelle *article composé*.

RÉGIME DES NOMS, *ou* DE LA RESTRICTION.

La *restriction* est un mot que l'on joint à un autre pour en restreinde la signification, qui, sans cela, serait trop générale.

On connaît la restriction par la question *quelle espèce de*. mise devant le mot dont on veut savoir si la signification est restreinte : ainsi dans cet exemple : *la lumière du soleil*, on demande : *quelle espèce de lumière ?* On répond : *du soleil ; du soleil* est la restriction du nom commun *lumière* qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce de lumière.

Règle.—En français tout nom qui restreint la signification d'un autre se met après lui avec *de* entre deux : La lumière *du soleil*. Les fleurs *du jardin*. Les avantages *de la diligence d'un écolier*.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité ou la quantité des personnes ou des choses.

On connaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre le mot *chose* ou *personne*: ainsi *habile*, *agréable*, *quelque*, *chaque*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable*, *quelque personne*, *chaque chose*.

Les adjectifs français ont les deux genres et les deux nombres.

FORMATION DU FÉMININ.

Règles générales.—1° Lorsqu'au masculin l'adjectif est terminé par un *e* muet, comme *sage*, le féminin est semblable au masculin ; ainsi l'on dit homme *sage*, femme *sage*.

2° Si au masculin l'adjectif n'est pas terminé par un *e* muet, on y ajoute cet *e* muet, pour former le féminin : masculin *prudent*, féminin *prudente* ; m. *poli*, f. *polie* ; m. *bourru*, f. *bourrue*.

Exceptions.—1° Les adjectifs terminés comme les suivants : *ancien*, *bon*, *cruel*, *épais*, *gras*, *gros*, *nul*, *paysan*, *sot*, doublent au féminin la dernière consonne, avant d'ajouter l'*e* muet : *ancienne*, *bonne*, *cruelle*, *épaisse*, *grasse*, *grosse*, *nulle*, *paysanne*, *sotte*. *Exprès*, *profès* font *expresse*, *professe*.

Complet, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret* suivent la deuxième règle générale, en prenant un accent grave avant la terminaison : *complète*.

Niais et *dévot* font *niaise* et *dévote*.

2° *Blanc*, *franc*, *frais*, *sec* font au féminin *blanche*, *franche*, *fraîche*, *sèche ;* mais *caduc*, *turc*, *public*, *grec* font *caduque*, *turque*, *publique*, *grecque*.

3° *Long*, *oblong*, *tiers*, *malin*, *bénin*, *favori*, *coi* font *longue*, *oblongue*, *tierce*, *maligne*, *bénigne*, *favorite*, *coite*.

4° *Aigu*, *ambigu*, *bégu*, *contigu*, *exigu* forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma : *aiguë*, *ambiguë*, etc.

5° Les adjectifs terminés par *f* changent *f* en *ve*: *bref*, *naïf*, *neuf* font *brève*, *naïve*, *neuve*.

6° Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se*: *heureux*, *heureuse*. Cependant, *faux*, *doux*, *roux*, *préfix* font au féminin *fausse*, *douce*, *rousse*, *préfixe*.

7° *Vieux*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou* ont un second masculin : *vieil*, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, qui s'emploie devant une voyelle ou une *h* muette : *vieil habit*, *bel arbre*, *nouvel an*, *fol orgueil*. C'est de ce dernier masculin que se forme le féminin : *vieille*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

8° *Châtain*, *dispos* et *fat* ne se disent pas au féminin ; *témoin* ne change point. *Traître* et *larron* font *traîtresse*, *larronnesse*.

9° Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse*: *joueur*, *joueuse*, *voleur*, *voleuse*. Il faut excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur*, *inventeur*, *persécuteur*, *enchanteur*, *pêcheur*, *vengeur*, qui font au féminin *débitrice*, *exécutrice*, *inventrice*, *persécutrice*, *enchanteresse*, *pêcheresse*, *vengeresse*.

10° Les adjectifs en *teur*, non formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice*: *admirateur*, *directeur*, *lecteur*, etc., *admiratrice*, *directrice*, *lectrice*.

Remarques.—1° En termes de droit, *demandeur*, *défendeur*, *bailleur*, *vendeur*, font *demanderesse*, *défenderesse*, *bailleresse*, *venderesse*.

2° *Chanteur* fait *cantatrice* (femme célèbre dans l'art du chant).

3° *Chasseur*, en poésie, fait *chasseresse*.

4° *Ambassadeur*, *gouverneur* et *serviteur* font *ambassadrice*, *gouvernante* et *servante*. *Devineresse* est le féminin de *devin*.

11° Les adjectifs en *érieur* suivant la règle générale, ainsi que *majeur*, etc. : *supérieure*, *majeure*.

12° Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent qu'à des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *amateur*, *auteur*, *professeur*, *successeur*, *imposteur*, *graveur*, etc. Et si ces adjectifs sont employés comme noms, ils gardent toujours le masculin : *Cette femme est un auteur aimable.*

FORMATION DU PLURIEL.

Les adjectifs forment leur pluriel comme les noms.

Cependant *bleu*, *fou*, *mou* prennent un *s*.

La plupart des adjectifs en *al* forment leur pluriel masculin en changeant *al* en *aux* : *égal*, *égaux*, *brutal*, *brutaux*, *original*, *originaux*.

Cependant *amical*, *colossal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *glacial*, *jovial*, *matinal*, *natal*, *naval*, *pascal*, *pastoral*, *sentimental*, *théâtral*, etc., généralement prennent *s*. L'on commence pourtant à dire et à écrire : *des rapports amicaux*, *des soins médicaux*, *des droits primordiaux*, *des mots triviaux*, *des juges partiaux*, *des effets vocaux*. (Chapsal.)

On ne connaît pas de pluriel à *austral*, *boréal*, *mental*, et à quelques autres, qui ne s'emploient qu'au féminin.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *agréable*.

Le *comparatif* exprime la comparaison, et cette comparaison indique l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi* : *aussi* habile ; studieux *autant* que sage.

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus* : *plus* sage.

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins* : *moins* vertueux.

Le mot *que* sert à joindre les deux objets que l'on compare.

Il y a trois adjectifs qui expriment *seuls* une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré : *très-sage*, *le plus sage*.

Le *superlatif* se forme avec les mots *bien*, *fort*, *très*, alors il s'appelle *absolu*, parce qu'il n'a pas de rapport avec un autre objet : cette ville est *très-belle* ; ou avec les mots *le plus*, *le moins*, et on l'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport avec un autre objet : c'est *la plus belle* des villes.

L'article *le*, *la*, *les* et les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, etc., mis devant le comparatif, désignent aussi un superlatif, comme : *mes plus beaux* livres, *leur plus grand* ami, *la moindre* inquiétude.

ADJECTIFS POSSESSIFS.

Les adjectifs possessifs sont ceux qui marquent la propriété ou la possession qu'on a d'une chose.

SINGULIER.		PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
M.	F.	M. F.	M. F.	M. F.
mon,	ma,	mes.	notre,	nos.
ton,	ta,	tes.	votre,	vos.
son,	sa,	ses.	leur,	leurs.

Remarque.—*Mon*, *ton*, *son* s'emploient aussi pour le féminin, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *mon* âme, *ton* humeur.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

L'adjectif *démonstratif* est celui qui sert à montrer les personnes ou les choses.

	M.	F.		M. F.
Singulier,	ce, cet,	cette.	Pluriel,	ces.

Remarques.—1° On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée : *ce* livre, *ce* hameau ; on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette ; *cet* ormeau, *cet* homme,

2° Si l'on veut montrer les choses d'une manière plus précise, on met après le nom l'adverbe *ci* pour les choses plus prochaines ou présentes ; et l'adverbe *là* pour les choses plus éloignées ou absentes : depuis cette année-*là*, je ne l'ai vu que ces jours-*ci*.

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui indiquent le nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, etc., alors on les appelle *cardinaux* ; ou l'ordre, le rang, comme *unième* ou *premier*, *deuxième* ou *second*, *troisième* ; alors on les appelle *ordinaux*.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ne déterminent les noms que d'une manière *vague*. Ces adjectifs sont : *aucun*, *autre*, *chaque*, *même*, *nul*, *plusieurs*, *quelque*, *quel* (*exclamatif* et *interrogatif*), *quelconque*, *tel*, *tout* et *un*, quand il ne sert pas à compter (1).

RÈGLE DES ADJECTIFS.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : le *bon* père, la *bonne* mère, lieux *charmants*, les *fortes* branches d'*un grand* arbre.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en français des pronoms *personnels*, des pronoms *possessifs*, des pronoms *démonstratifs*, des pronoms *relatifs*, des pronoms *interrogatifs* et des pronoms *indéfinis*.

---

(1) Ces quatre dernières espèces d'adjectifs sont appelées encore *adjectifs déterminatifs*.

PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

PRONOMS DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE PERSONNE.

Ces pronoms sont des deux genres.

Prem. pers...	*Sing*...Je, me, moi.	*Plur*...Nous.
Sec. pers....	*Sing*...Tu, te, toi.	*Plur*...Vous.

Remarque.—Par politesse, en français, on dit *vous*, au lieu de *tu*, *te*, *toi* ; ainsi en parlant à un enfant, on dit : *Vous êtes bien aimable.*

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.	PLURIEL.	SING. PLUR.
mas. fém. m. f.	mas. fém. m. f.	mas. fém.
il, le ; elle, la ; lui.	ils, eux ; elles ; les, leur.	y, en.

Il y a encore un pronom de la troisième personne qu'on appelle pronom *réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même. Ce pronom est des deux genres et des deux nombres : c'est *se*, *soi*.

Remarque.

me, moi, nous,	se mettent	à moi, à nous,
te, toi, vous,	souvent	à toi, à vous,
lui, leur, y,	pour	à lui, à elle, à eux, à elles,
se, soi,		à soi,
en,		de lui, d'elle, d'eux, d'elles.

Exemple.—Vous *m'*avez recommandé cette affaire ; je m'*en* occuperai, et j'*y* donnerai mes soins, c'est-à-dire vous avez recommandé *à moi*, je m'occuperai *d'elle*, je donnerai mes soins *à elle*.

PRONOMS POSSESSIFS.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession aux noms dont ils tiennent la place. Ce sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
le nôtre,	la nôtre,	mas. et fém.	
le vôtre,	la vôtre,	les nôtres,	
le leur,	la leur.	les vôtres,	
		les leurs.	

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Les pronoms *démonstratifs* servent à montrer les choses dont on parle.

SINGULIER.		PLURIEL.	
mas.	fém.	mas.	fém.
ce,			
celui-ci,	celle-ci,	ceux-ci,	celles-ci,
celui-là,	celle-là,	ceux-là,	celles-là,
celui,	celle,	ceux,	celles.
ceci, cela,			

Remarques.—*Celui-ci*, *ceci* servent à montrer des personnes ou des choses proches, ou qui ont été nommées les dernières ; *celui-là*, *cela* servent à montrer des personnes ou des choses éloignées, ou qui ont été nommées les premières : Le printemps et l'automne ont chacun leurs avantages ; *celui-ci* donne les fruits, et *celui-là* les fleurs.

PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui se rapportent à un nom précédent.

SINGULIER.		PLURIEL.		SING. PLUR.
mas.	fém.	mas.	fém.	mas. fém.
lequel, duquel, auquel,	laquelle, de laquelle, à laquelle,	lesquels, desquels, auxquels,	lesquelles, desquelles, auxquelles.	qui, que, quoi, dont, où.

Remarques.— *Qui, que, quoi, dont, où*, quand ils sont relatifs, peuvent se tourner par *lequel*, etc.

Dieu *qui* est bon, *c.-à.-d.* Dieu *lequel* est bon.

Le livre *que* je lis, *c.-à.-d.* le livre *lequel* je lis.

Les livres *dont* je me sers, *c.-à.-d.* les livres *desquels* je me sers.

C'est à *quoi* je pense, *c.-à.-d.* c'est la chose *à laquelle* je pense.

La maison *où* je vais, *c.-à.-d.* la maison *à laquelle* je vais.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Les pronoms *interrogatifs* sont ceux qui servent à interroger, savoir : *qui, que, quoi, où.* Ces pronoms peuvent se tourner par l'adjectif *quel, quelle* et un nom ; ce qui les fait distinguer des pronoms relatifs.

Qui vient là ? *c.-à.-d. quel homme* vient là ?

Que dites-vous ? *c.-à.-d. quelle chose* dites-vous ?

De quoi vous occupez-vous ? *c.-à.-d. de quelle chose* vous occupez-vous ?

Par *où* passerez-vous ? *c.-à.-d.* par *quel endroit* passerez-vous ?

L'on dit encore : *qui est-ce qui, qui est-ce que*, pour les personnes, et *qu'est-ce qui, qu'est-ce que*, pour les choses.

PRONOMS INDÉFINIS.

Il y a encore certains pronoms que l'on peut appeler spécialement *indéfinis*, parce qu'ils désignent les personnes et les choses d'une manière vague. Ces pronoms sont : *autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelqu'un, quiconque, rien*, et *aucun, nul, certain, plusieurs, tel*, quand ils ne sont pas joints à un nom.

BIBLIOTHÈQUE LIVRES RARES UNIVERSITÉ LAVAL

RÈGLE DES PRONOMS.

Les pronoms ont le même genre et le même nombre que le nom dont ils tiennent la place. *Exemple :* Dieu aime les enfants dociles ; *il les* protége.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

Le *verbe* est un mot qui sert à marquer que l'on est, que l'on fait, ou que l'on souffre quelque chose : ainsi *être, je suis,* est un verbe ; *lire, je lis,* est un verbe ; *être battu,* est un verbe.

Dans les verbes il faut considérer les modes, les temps, les nombres et les personnes.

DES MODES.

Les *modes* sont les différentes *manières* d'exprimer l'action marquée par le verbe.

Il y a en français six modes : l'infinitif, le participe, l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.

L'infinitif marque l'action en général, sans nombres ni personnes, ne faisant pour ainsi dire que la nommer : c'est le *verbe-nom*, comme *aimer*.

Le participe marque l'action comme une qualité ; c'est le *verbe-adjectif ;* comme verbe, il a des temps ; comme adjectif, il se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte, comme *aimé, aimée, aimant.* (Le participe présent est invariable.)

L'indicatif affirme que l'action se fait, s'est faite ou se fera, comme *j'aime, j'ai aimé, j'aimerai.*

Le subjonctif marque que l'on doute ou que l'on souhaite que l'action se fasse, comme je doute *qu'il vienne ;* je désirerais *qu'il vînt.*

Le conditionnel marque que l'action se ferait moyennant une condition, comme : *je lirais* si j'avais des livres.

L'impératif commande de faire l'action, comme : *fuyez* l'oisiveté, *aimez* vos parents.

DES TEMPS.

Le *temps* est l'époque où se fait l'action exprimée par le verbe.

Il y a différents temps dans les verbes.

Le *présent* marque que l'action se fait actuellement, comme : *je lis.*

L'*imparfait* marque que l'action se faisait pendant une autre action passée, comme : *je lisais* quand il entra.

Il y a en français trois *parfaits* ou *passés*.

Le *parfait indéfini* marque simplement qu'une action est passée, comme : *j'ai lu* votre livre.

Le *parfait défini* marque une action faite pendant un espace de temps entièrement écoulé, comme : *je lus* hier cette histoire. (1)

Le *parfait antérieur* marque une action passée avant un espace de temps aussi passé, comme : j'allai me promener, lorsque *j'eus lu* cette histoire.

Le *plus-que-parfait* marque une action faite avant une autre action passée, comme : *j'avais lu* quand il est entré.

Le *futur simple* marque que l'action se fera dans un temps à venir, comme : *je lirai* demain.

Le *futur passé* marque qu'une action sera faite quand une autre action se fera, comme : *j'aurai lu* quand il viendra.

Il y a en français des temps simples et des temps composés.

FORMATION DES TEMPS SIMPLES.

C'est du présent de l'infinitif que se forment le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le parfait défini.

Le présent de l'infinitif est tout formé et se termine par *er*, *ir*, *evoir*, *re* ; comme aim-*er*, fin-*ir*, rec-*evoir*, rend-*re*. Ce sont ces quatre terminaisons qui servent à faire distinguer les quatre conjugaisons des verbes français.

---

(1) En français cet espace de temps (qui s'appelle *période*) doit être au moins de vingt-quatre heures ; ainsi on ne pourrait pas dire : *je lus* ce matin cette histoire, mais il faudrait dire *j'ai lu*, etc.

I.

Si l'infin. est en *er*,	comme	aim-*er*,	inf. prés.
on change *er* en *ant*,		aim-*ant*,	pour le part. prés.
en *é*,		aim-*é*,	part. pas.
en *e*,		j'aim-*e*,	ind. prés.
en *ai*,		j'aim-*ai*,	parf. déf.

II.

Si l'infin. est en *ir*,	comme	fin-*ir*,	inf. prés.
on change *ir* en *issant*,		fin-*issant*,	pour le part. prés.
en *i*,		fin-*i*,	part. pas.
en *is*,		je fin-*is*,	ind. prés.
en *is*,		je fin-*is*,	parf. déf.

III.

Si l'infin. est en *evoir*,	comme	rec-*evoir*,	inf. prés.
on ch. *evoir* en *evant*,		rec-*evant*,	pour le part. pré.
en *u*,		reç-*u*,	part. pas.
en *ois*,		je reç-*ois*,	ind. prés.
en *us*,		je reç-*us*,	parf. déf.

IV.

Si l'infin. est en *re*,	comme	rend-*re*,	inf. prés.
on change *re* en *ant*,		rend-*ant*,	pour le part. prés.
en *u*,		rend-*u*,	part. pas.
en *s*,		je rend-*s*,	ind. prés.
en *is*,		je rend-*is*,	parf. déf.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

I.

Si l'infin. est en *uire*,	comme	rédui-*re*,	inf. prés.
on change *re* en *sant*,		rédui-*sant*,	pour le part. prés.
en *t*, (1)		rédui-*t*,	part. pas.
en *s*,		je rédui-*s*,	ind. prés.
en *sis*,		je rédui-*sis*,	parf. déf.

II.

Si l'inf. est en *indre*,	comme	crai-*ndre*,	inf. prés.
on ch. *ndre* en *gnant*,		crai-*gnant*,	pour le part. prés.
en *nt*,		crai-*nt*,	part. pas.
en *ns*,		je crai-*ns*,	ind. prés.
en *gnis*,		je crai-*gnis*,	parf. déf.

(1) *Nuire* et *luire* font au part. passé *nui*, *lui*.

(1ER) TABLEAU.

DES VERBES QUI NE SONT IRRÉGULIERS QUE DANS LEURS QUATRE DERNIERS TEMPS PRIMITIFS. (1)

Infin. présent	*part. présent*	*part. passé*	*indic. présent*	*parf. défini*
Assaillir	assaillant	assailli	j'assaille	j'assaillis
Bouillir	bouillant	bouilli	je bous	je bouillis
Couvrir (2)	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
Fuir	fuyant	fui	je fuis	je fuis
Ouvrir	ouvrant	ouvert	j'ouvre	j'ouvris
Sentir (3)	sentant	senti	je sens	je sentis
Sortir (4)	sortant	sorti	je sors	je sortis
Partir	partant	parti	je pars	je partis
Vêtir	vêtant	vêtu	je vêts	je vêtis
Battre	battant	battu	je bats	je battis
Mettre	mettant	mis	je mets	je mis
Croître	croissant	crû	je crois	je crus
Paraître (5)	paraissant	paru	je parois	je parus
Naître	naissant	né	je nais	je naquis
Repaître	repaissant	repu	je repais	je repus
Coudre	cousant	cousu	je couds	je cousis
Moudre	moulant	moulu	je mouds	je moulus
Résoudre (6)	résolvant	résolu	je résous	je résolus
Suivre	suivant	suivi	je suis	je suivis
Vaincre	vainquant	vaincu	je vaincs	je vainquis
Vivre	vivant	vécu	je vis	je vécus
Circoncire	circoncisant	circoncis	je circoncis	je circoncis
Confire	confisant	confit	je confis	je confis
Ecrire	écrivant	écrit	j'écris	j'écrivis
Lire	lisant	lu	je lis	je lus
Suffire	suffisant	suffi	je suffis	je suffis
Rire	riant	ri	je ris	je ris
Maudire	maudissant	maudit	je maudis	je maudis
Croire (7)	croyant	cru	je crois	je crus

(1) Ces temps se nomment *primitifs*, parce qu'ils servent à former les autres temps.
(2) Ainsi se conjuguent *offrir*, *souffrir*.
(3) Ainsi se conjuguent *mentir*, *se repentir*, *servir*, *dormir*.
(4) *Sortir* signifiant *obtenir*, et *ressortir* signifiant *être du ressort* se conjuguent comme *finir*, ainsi que *répartir* signifiant *partager*.
(5) Ainsi se conjugue *connaître*.
(6) *Résoudre* a deux participes passés, *résolu*, et *résous*, qui n'a pas de féminin.
(7) *Croire* et quelques autres changent *y* en *i* devant un *e* muet : *ils croient*, *que je croie*, *que je fuie*, *que je voie*.

FORMATION DES AUTRES TEMPS SIMPLES DE L'INDICATIF.

I. Du présent de l'infinitif se forme le futur simple en changeant *r*, *oir*, *re*, en *rai*, comme :

Aime-*r*, fini-*r*, recev-*oir*, rend-*re*,
J'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*.

II. Du participe présent se forme l'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ais* (1), comme :

Aim-*ant*, finiss-*ant*, recev-*ant*, rend-*ant*.
J'aim-*ais*, je finiss-*ais*, je recev-*ais*, je rend-*ais*.

Remarques.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *ç* et un *e* après le *g* toutes les fois qu'ils sont suivis de *a*, *o*, *u* : je perçai, je reçois, je reçus, je mangeai, je mangeais.

II. Dans les verbes en *yer*, on change *y* en *i* devant un *e* muet final : *il envoie*, *ils envoient*, *tu emploies*, et non pas *il envoye*, *ils envoyent*, *tu employes*. Cependant dans les verbes en *ayer*, l'usage prévaut de laisser l'*y* : *je rayerai*, *je balayerai*.

III. Les verbes en *eler*, *eter*, comme *appeler*, *jeter*, doublent les lettres *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appellerai*, *nous jetterons*. Sont exceptés *acheter*, *becqueter*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*.

IV. Les verbes en *er* qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e* fermé ou un *e* muet, comme *considérer*, *semer*, changent cet *e* en *e* ouvert devant une syllabe muette : *je considère*, *je sème*. Il faut en excepter les verbes en *éger* qui conservent toujours l'*e* fermé : *j'abrégerai*.

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS.

On appelle verbe *auxiliaire* un verbe qui sert à en conjuguer un autre.

Avec le participe passé du verbe et les différents temps de l'auxiliaire *avoir*, on forme les parfaits, les plus-que-parfaits et le futur passé de l'indicatif.

(1) *Savoir* fait au participe présent, *sachant* et à l'imparfait, *je savais*.

NOMBRES ET PERSONNES.

Il y a deux nombres dans les verbes, et dans chaque nombre trois personnes : la première, comme *je lis*, *nous lisons* ; la seconde, comme *tu lis*, *vous lisez* ; la troisième, comme *il lit*, *ils lisent*, *Pierre lit*, *les écoliers lisent*.

FORMATION DES PERSONNES.

C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres personnes.

REMARQUE GÉNÉRALE.

Si la première personne du singulier est terminée par un *e* muet, comme *j'aime*, la troisième personne du singulier est semblable à la première : *il aime* (excepté à l'imparfait du subjonctif) ; mais si la première personne est terminée par *s*, comme *je finis*, *j'aimais*, la seconde personne du singulier est toujours semblable à la première : *tu finis*, *tu aimais*.

Conjuguer, c'est réciter de suite les modes d'un verbe, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Avant de conjuguer les verbes réguliers, il faut savoir conjuguer le verbe auxiliaire *avoir*.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PARFAIT.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as.
Il a.

Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

Sing. J'av-*ais*.
Tu av-*ais*.
Il av-*ait*.
Plur. Nous av-*ions*.
Vous av-*iez*.
Ils av-*aient*.

PARFAIT DÉFINI.

Sing. J'eu-*s*.
Tu eu-*s*.
Il eu-*t*.
Plur. Nous eû-*mes*.
Vous eû-*tes*.
Ils eu-*rent*.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Plur. Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Plur. Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Plur. Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR SIMPLE.

Sing. J'au-*rai*.
Tu au-*ras*.
Il au-*ra*.
Plur. Nous au-*rons*.
Vous au-*rez*.
Ils au-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Plur. Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Sing. Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Plur. Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Sing. Que j'eu-*sse*.
Que tu eu-*sses*.
Qu'il eû-*t*.
Plur. Que nous eu-*ssions*.
Que vous eu-*ssiez*.
Qu'ils eu-*ssent*.

PARFAIT.

Sing. Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Plur. Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Plur. Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Sing. J'au-*rais*.
Tu au-*rais*.
Il au-*rait*.
Plur. Nous au-*rions*.
Vous au-*riez*.
Ils au-*raient*.

PASSÉ *ou* PARFAIT.

Sing. J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Plur. Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sing. Aie.
Qu'il ait.
Plur. Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

CONJUGAISON

de l'infinitif, du participe et de l'indicatif des verbes réguliers.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PARFAIT.

Avoir aimé.

FUTUR.

Devoir aimer.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû aimer.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Au présent de l'indicatif, si la 1re pers. du sing. est terminée par *e*, comme j'aim-*e*,
on change *e* en *es*, tu aim-*es*, pour la 2e pers. du sing.
il aim-*e*, pour la 3e per. du sing.
en *ons*, nous aim-*ons*, pour la 1re per. du plu.
en *ez*, vous aim-*ez*, pour la 2e per. du plu.
en *ent*, ils aim-*ent*, pour la 3e per. du plu.

IMPARFAIT.

A l'imparfait de l'indicatif, la 1re pers. du sing. étant terminée par *ais*, comme j'aim-*ais*,
tu aim-*ais*,
on change *ais* en *ait*, il aim-*ait*, pour la 3e per. du sing.
en *ions*, nous aim-*ions*, la 1re per. du plu.
en *iez*, vous aim-*iez*, la 2e per. du plu.
en *aient*, ils aim-*aient*, la 3e per. du plu.

PARFAIT DÉFINI.

Au parfait défini, si la 1re personne du singulier est terminée par *ai*, comme j'aim-*ai*,
on change *ai* en *as*, tu aim-*as*, pour la 2e per. du sing.
en *âmes*, nous aim-*âmes*, la 1re pers. du plu.
en *âtes*, vous aim-*âtes*, la 2e pers. du plu.
en *èrent*, ils aim-*èrent*, la 3e pers. du plu.

PARFAIT INDÉFINI.

Sing. J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Plur. Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Sing. J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Plur. Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

QUATRIÈME PARFAIT.

Peu usité.

Sing. J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Plur. Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Sing. J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Plur. Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUMUR SIMPLE.

Au futur simple, la première personne du singulier étant terminée par *rai*, comme j'aime-*rai*,
on change *rai* en *ras*, tu aime-*ras*,
en *ra*, il aime-*ra*,
en *rons*, nous aime-*rons*,
en *rez*, vous aime-*rez*,
en *ront*, ils aime-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

Sing. J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Plur. Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

Remarques sur le présent de l'indicatif.

Au présent de l'indicatif, si la première personne est terminée par *s*, on change *s* en *t* pour la troisième personne du singulier, comme *je finis, tu finis, il finit*; les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons, ez, ent*, comme finiss-*ant*, nous finiss-*ons*, vous finiss-*ez*, ils finiss-*ent* (1).

Nota 1° Quand, à la première personne du présent de l'indicatif, *s* est précédé de *c*, *d* ou *t*, comme *je vaincs, je rends, je bats*, on retranche *s* pour la troisième personne, *il vainc, il rend, il bat*.

2° Dans les verbes en *evoir*, la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *evant* en *oivent*, comme rec-*evant*, ils reç-*oivent*.

Remarques sur le parfait défini.

Au parfait défini, si la première personne est en *s*, pour former les autres personnes, on change *s* en *t, mes, tes, rent*, comme je fini-*s*, tu fini-*s*, il fini-*t*, nous fini-*mes*, vous fini-*tes*, ils fini-*rent*.

FORMATION DES AUTRES MODES.

I. De la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif on forme le présent du subjonctif en retranchant *nt*:

ils aime-*nt*, ils finisse-*nt*, ils reçoive-*nt*, ils rende-*nt*, que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende (2).

(1) *Savoir* fait : *nous savons, vous savez, ils savent.*

(2) *Aller, falloir, valoir, vouloir, faire, pouvoir, savoir*, font au présent du subjonctif : *j'aille, il faille, je vaille, je veuille, je puisse, je sache.*

De plus, *faire, pouvoir, savoir*, forment leurs personnes du présent du subjonctif de la première en changeant *e* en *ez, ions, iez, ent*, comme que je fass-*e*, que tu fass-*es*, qu'il fass-*e*, que nous fass-*ions*, que vous fass-*iez*, qu'ils fass-*ent*.

Prévaloir est régulier au présent du subjonctif : ils prévale-*nt*, que je prévale

II. Du parfait défini, on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *i* ou *s* en *sse* :

j'aima-*i*, je fini-*s*, je reçu-*s*, je rendi-*s*,
que j'aima-*sse*, que je fini-*sse*, que je reçu-*sse*, que je rendi-*sse*.

III. Du futur simple, on forme le présent du conditionnel en changeant *ras* en *rais* :

j'aime-*rai*, je fini-*rai*, je recev-*rai*, je rend-*rai*,
j'aime-*rais*, je fini-*rais*, je recev-*rais*, je rend-*rais*.

REMARQUES SUR LES PERSONNES.

I. La première et la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif sont semblables aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif :

nous aimions, que nous aimions,
vous aimiez, que vous aimiez.

II. A l'impératif, 1° la seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, en retranchant le pronom *je* : *aime*, *finis*. *reçois*, *rends*.

2° La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent de l'indicatif en retranchant les pronoms personnels.

3° Les troisièmes personnes sont semblables aux troisièmes personnes du présent du subjonctif.

CONJUGAISON

du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Au présent du subjonctif la première personne du singulier étant terminée

par *e*, comme que j'aim-*e*,
on change *e* en *es*, que tu aim-*es*, pour la 2e pers. du sing.
qu'il aim-*e*,
en *ions*, que nous aim-*ions*,
en *iez*, que vous aim-*iez*,
en *ent*, qu'ils aim-*ent*, pour la 3e pers. du plur.

IMPARFAIT.

A l'imparfait du subjonctif la première personne du singulier étant terminée

par *sse*, comme que j'aima-*sse*,
on change *sse* en *sses*, que tu aima-*sses*,
en *t*, qu'il aimâ-*t*,
en *ssions*, que nous aima-*ssions*,
en *ssiez*, que vous aima-*ssiez*,
en *ssent*, qu'ils aima-*ssent*.

PARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Sing. Que j'aie aimé.	*S.* Que j'eusse aimé.
Que tu aies aimé.	Que tu eusses aimé.
Qu'il ait aimé.	Qu'il eût aimé.
Plur. Que nous ayons aimé.	*P.* Que nous eussions aimé.
Que vous ayez aimé.	Que vous eussiez aimé.
Qu'ils aient aimé.	Qu'ils eussent aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Au présent du conditionnel, la première personne du singulier étant terminée

par *rais*, comme j'aime-*rais*,
tu aime-*rais*,
on change *rais* en *rait*, il aime-*rait*,
en *rions*, nous aime-*rions*,
en *riez*, vous aime-*riez*,
en *raient*, ils aime-*raient*.

PARFAIT OU PASSÉ (1).

Sing. J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Plur. Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

(1) Ce temps se remplace quelquefois par le plus-que-parfait du subjonctif sans *que* : Vous *eussiez été* récompensé. Ce dernier temps peut pareillement s'employer au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif, avec *si* ou *que* : *Si* vous l'*eussiez* voulu et *que* vous l'*eussiez* pu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier.

J'aime,	aime (1)
	qu'il aime.
Nous aimons,	aimons.
Vous aimez,	aimez.
	qu'ils aiment.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *er*.

1° Il ne faut pas s'étonner si certains verbes ont un *e* muet après une voyelle devant la terminaison du futur et du conditionnel, c'est une conséquence de la règle générale : *je prierai, nous saluerions.*

2° Quelques verbes, dans certains temps, ou prennent deux *ii* : nous *priions*, ou *yi* : nous *employions*, ou deux *ee* : *je récréerais.*

REMARQUES SUR LES VERBES EN *ir*.

1° *Fleurir* fait *florissant* au participe présent et *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, quand il est employé dans le sens de *prospérer*.

2° *Bénir* a deux participes passés : *béni*, *bénie*, qui s'emploie toujours avec l'auxiliaire *avoir* dans le sens actif, et avec *être* dans le sens passif : les saintes huiles *ont été bénies* par l'Evêque ; nous *avons été bénis* par Monseigneur ; *bénie soit* la mémoire des bons rois. Quant à *bénit*, *bénite*, il exprime l'état des choses consacrées par les prières de l'Eglise : des rameaux *bénits*, du pain *bénit*, de l'eau *bénite*.

3° *Haïr* conserve le tréma sur l'*i*, excepté dans *je hais*, *tu hais*, *il hait* et *hais* à l'impératif.

REMARQUE SUR LES VERBES EN *evoir*.

Devoir, *redevoir* et *mouvoir*, prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû*.

---

(1) *Aller* fait *va* et *vas* à la seconde personne du singulier de l'impératif ; *vas* ne s'emploie que lorsqu'il est suivi de *y* : *vas-y* ; va à la campagne, *vas-y* voir ton père. Mais l'on dira : *va* y mettre ordre, *va* en chercher. C'est la même règle pour l'impératif des verbes de la première conjugaison : *apporte-en*, *place-y*.

Savoir fait à l'impératif : *sache*, *sachons*, *sachez*.

Vouloir fait *veuille*, *veuillons*, *veuillez*, dans le sens de *ale*, *ayez la bonté*.

Pouvoir et *valoir* n'ont point d'impératif.

REMARQUES SUR LES VERBES EN *re*.

1° Il faut se garder d'introduire un *e* dans le futur de certains verbes : *je combattrai* et non *je combatterai*, *je conclurai* et non *je concluerai*.

2° Les verbes terminés par *aître* ou *oître*, comme *paraître* et *croître*, (1) gardent l'accent circonflexe sur l'*i* chaque fois qu'il est suivi d'un *t* : *il paraît*.

Remarques sur les verbes conjugués interrogativement.

Quand on veut conjuguer un verbe interrogativement, il faut, dans les temps simples, mettre le pronom sujet après le verbe : *dit-il*, et après l'auxiliaire dans les temps composés : *as-tu* lu ? *aurais-tu été* puni ?

Remarques. 1° Lorsque *je* est mis après un verbe qui finit par un *e* muet, cet *e* prend l'accent aigu. Exemples : *Dussé-je ? aimé-je ?*

2° Si *je*, mis après le verbe, fait un son dur, comme *dors-je ? mens-je ? cours-je ?* il faut prendre un autre tour et dire : *est-ce que je dors ? est-ce que je mens ? est-ce que je cours ?*

3° On met toujours un trait d'union entre le verbe ou l'auxiliaire et le pronom sujet : *aimez-vous ? ai-je étudié ?*

4° Si le verbe finit par une voyelle, et que le pronom sujet commence aussi par une voyelle, pour éviter l'hiatus (2) on ajoute un *t euphonique* (3) entre deux traits d'union : *aime-t-il ? parla-t-elle ? viendra-t-on ? a-t-il vu ?*

---

(1) Au participe passé masculin singulier seulement, *croître* prend l'accent circonflexe : *crû*.

(2) L'*hiatus* est la rencontre désagréable de deux voyelles, comme serait *aime-il*.

(3) Une lettre *euphonique* s'emploie pour adoucir la prononciation, comme *t* dans *aime-t-il*, *e* dans *nous mangeons*.

(2ND) TABLEAU.

DES VERBES QUI SONT IRRÉGULIERS POUR LA FORMATION DE LEURS TEMPS OU POUR CELLE DE LEURS PERSONNES.

Infinitif.	*Part. Prés.*	*Part. Passé.*	*Prés. de l'Ind.*	*Parf. Déf.*	*Futur.*
Aller (1)	allant	allé	je vais *ou* vas ; il va ; ils vont	j'allai	j'irai
Envoyer	envoyant	envoyé	j'envoie	j'envoyai	j'enverrai
Acquérir (2)	acquérant	acquis	j'acquiers ils acquièrent	j'acquis	j'acquerrai
Courir	courant	couru	je cours	je courus	je courrai
Cueillir	cueillant	cueilli	je cueille	je cueillis	je cueillerai
Mourir	mourant	mort	je meurs ils meurent	je mourus	je mourrai
Tenir	tenant	tenu	je tiens ils tiennent	je tins	je tiendrai
Venir	venant	venu	je viens ils viennent	je vins	je viendrai
Asseoir (3)	asseyant	assis	j'assieds	j'assis	j'assiérai
Déchoir (4)	déchoyant	déchu	je déchois	je déchus	je déchoirai
Falloir		fallu	il faut	il fallut	il faudra
Mouvoir	mouvant	mû	je meus ils meuvent	je mus	je mouvrai
Pleuvoir	pleuvant	plu	il pleut	il plut	il pleuvra
Pouvoir	pouvant	pu	je peux *ou* puis ils peuvent	je pus	je pourrai
Pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois ils pourvoient	je pourvus	je pourvoirai
Prévoir	prévoyant	prévu	je prévois ils prévoient	je prévis	je prévoirai
Savoir	sachant	su	je sais ils savent	je sus	je saurai
Valoir	valant	valu	je vaux	je valus	je vaudrai
Voir	voyant	vu	je vois ils voient	je vis	je verrai
Vouloir	voulant	voulu	je veux ils veulent	je voulus	je voudrai
Absoudre (5)	absolvant	absous	j'absous		j'absoudrai
Boire	buvant	bu	je bois	je bus	je boirai
Dire (6)	disant	dit	je dis	je dis	je dirai
Exclure (7)	excluant	exclu	j'exclus	j'exclus	j'exclurai
Faire (8)	faisant	fait	je fais	je fis	je ferai
Paître (9)	paissant	pu	je pais		je paîtrai
Plaire (10)	plaisant	plu	je plais	je plus	je plairai
Prendre	prenant	pris	je prends ils prennent	je pris	je prendrai
Traire (11)	trayant	trait	je trais ils traient		je trairai

(1) Ainsi se conjugue *s'en aller*, en remarquant que *en* précède toujours l'auxiliaire *être* dans les temps composés : nous nous *en sommes* allés, *s'en étant* allé.

(2) Ainsi se conjuguent *conquérir*, *s'enquérir* et *requérir*.

(3) Ainsi se conjuguent *rasseoir*, s'*asseoir*, se *rasseoir*. On peut dire aussi *asseyais*, *j'asseye*, *j'asseyrai*. Il y a aussi *seoir*, être convenable. *Séant ; il sied, ils siient. Il seyait. Il siéra. Il siérait. Seoir*, être situé, a les deux participes : *séant, sis, sise.*

(4) Ainsi se conjugue *échoir* : au part. prés. *échéant* ; imparf. *il échéait.*

(5) Ainsi se conjugue *dissoudre*, et les participes *absous, dissous*, font au fém. *absoute, dissoute.*

(6) *Dire* et *redire* font : *vous dites, vous redites.* Les autres composés suivent la règle générale : *vous médisez*, etc.

(7) Ainsi se conjugue *conclure.*

(8) *Faire* et tous ses composés font : *vous faites, vous défaites*, etc.

(9) *Repaître* a le parfait : *je repus.*

(10) Ainsi se conjugue *taire.*

(11) Ainsi se conjuguent *abstraire, distraire, extraire, soustraire.*

DU SUJET DU VERBE.

Le *sujet* du verbe est la personne ou la chose à laquelle on attribue une manière d'être ou d'agir.

On connaît le sujet du verbe en mettant devant le verbe ces mots *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi, dans cette phrase : Dieu punit les méchants, on demande : *qui est-ce qui punit les méchants ?* on répond : *Dieu ; Dieu*, voilà le sujet du verbe *punir*.

Règle.—En français, le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe, et le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet : *L'enfant dort, les enfants dorment. Je lis. Vous riez. Ils jouent.*

VERBE ACTIF.

Le verbe *actif* est celui qui marque que l'action faite par le sujet tombe sur quelqu'un ou sur quelque chose ; ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, le verbe *déshonorer* est actif parce que l'action de *déshonorer* tombe sur les hommes.

On connaît qu'un verbe français est actif quand après lui on peut mettre *quelqu'un*, *quelque chose ;* ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*.

DE L'OBJET DU VERBE.

L'*objet* du verbe, qu'on appelle ordinairement *régime direct*, est la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action faite par le sujet. On l'appelle aussi *complément* parce qu'il complète la signification du verbe. (1)

On connaît l'objet du verbe en mettant devant le verbe ces mots : *qui est-ce que ?* pour la personne, et *qu'est-ce que ?* pour les choses. La réponse à cette question indique l'objet du verbe : ainsi dans cette phrase : *les vices déshonorent les hommes*, on demande : *qui est-ce que les vices déshonorent ?* on répond *les hommes* ; *les hommes*, voilà l'objet du verbe *déshonorer*.

Règle 1re En français, l'objet du verbe, si c'est un

(1) Dans ces phrases : *Votre père est vertueux, c'est mon ami ;* ces mots *vertueux, mon ami*, ne sont pas l'*objet*, mais l'*attribut*.

nom ou un verbe, se met après le verbe : le vice déshonore *les hommes*. Je n'ai pas lu *ce livre*. Je veux *étudier*. J'aime *à lire*. Je voudrais *avoir lu* (1).

Règle 2me. L'objet du verbe, si c'est un pronom interrogatif, se met avant le verbe : *que* dites-vous ? C'est ordinairement le même cas, pour un pronom personnel, ou un pronom relatif, et l'on se sert alors de *me, te, se, nous, vous, le, la, les, que :* Vos parents *vous* aiment ; vous devez *les* aimer. J'ai lu les lettres *que* vous m'avez écrites. Ne *m'*abandonnez pas.

Règle 3me. Dans la phrase impérative sans négation, on met après le verbe l'objet exprimé par un pronom personnel. (Alors il faut se servir de *moi, toi*, au lieu de *me, te*.) Conduis-*moi*. Soumets-*toi*.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PARFAIT.

Avoir été.

FUTUR.

Devoir être.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû être.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing.—Je suis.
Tu es.
Il est.

Plur.—Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais, etc.

PARFAIT DÉFINI.

Je fus, etc.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai été, etc.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été, etc.

FUTUR SIMPLE.

Je serai, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été, etc.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Sing.—Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.

Pl. Que nous soyons(2)
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse, etc.

PARFAIT.

Que j'aie été, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été, etc.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais, etc.

PARFAIT.

J'aurais été, etc.

IMPÉRATIF.

Sing.—Sois.
Qu'il soit.

Plur.—Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

(1) L'infinitif est un vrai nom.
(2) Les deux verbes *avoir* et *être* sont les seuls qui, au subjonctif, ne prennent pas un *i* après l'*y* : que nous *ayons*, que vous *soyez*.

VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est un verbe qui marque une action qui tombe sur le sujet, qui est soufferte par le sujet ; ainsi dans cette phrase : *L'enfant est châtié*, le verbe *est châtié*, est passif, parce que l'action de *châtier* tombe sur l'*enfant*, est soufferte par l'*enfant*.

FORMATION DU VERBE PASSIF.

En français, tous les temps du verbe passif se forment du participe passé et des temps correspondants de l'auxiliaire *être*.

CONJUGAISON DU VERBE PASSIF.

INFINITIF.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
PRÉSENT.	PRÉSENT.	PRÉSENT.
Être entendu.	Je suis entendu, etc.	Que je sois entendu.
PARFAIT.	IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
Avoir été entendu.	J'étais entendu, etc.	Que je fusse entendu.
FUTUR.	PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT.
Devoir être entendu.	Je fus entendu, etc.	Que j'aie été entendu.
FUTUR PASSÉ.	PARFAIT INDÉFINI.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Avoir dû être entendu.	J'ai été entendu, etc.	Que j'eusse été entendu
PARTICIPE.	PARFAIT ANTÉRIEUR.	CONDITIONNEL.
	J'eus été entendu.	
PRÉSENT.	PLUT-QUE-PARFAIT.	PRÉSENT.
Étant entendu.	J'avais été entendu, etc	Je serais entendu.
PASSÉ.	FUTUR.	PARFAIT.
Ayant été entendu.	Je serai entendu, etc.	J'aurais été entendu.
FUTUR.	FUTUR PASSÉ.	IMPÉRATIF.
Devant être entendu.	J'aurai été entendu.	Sois entendu.

Remarque.—Le verbe passif est ordinairement suivi d'un régime, que l'on peut appeler *le terme du verbe passif ;* il a lieu pour les personnes et s'annonce par *de* ou *par :* Je suis estimé *de vous*, l'enfant est châtié *par le maître*. Mais dans cet exemple : il a été tué *par la*

foudre, le régime étant alors un nom de chose inanimée, s'appelle la *circonstance*.

VERBE NEUTRE.

Le verbe *neutre* est celui qui marque un état ou une action qui ne peut tomber ni sur le sujet ni sur un objet : ainsi *dormir*, *courir* sont des verbes neutres.

On connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ces mots : *quelqu'un*, *quelque chose ;* ainsi *mourir* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *mourir quelqu'un*.

On conjugue avec l'auxiliaire *être* les verbes neutres suivants : *aller*, *arriver*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *choir*, *éclore*, *naître*, *sortir*, *tomber*, *partir*.

Dans le modèle souvent on ne met que les temps composés.

CONJUGAISON DU VERBE *TOMBER*.

INFINITIF.

PARFAIT.

Être tombé.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Étant tombé.

INDICATIF.

PARFAIT INDÉFINI.

Je suis tombé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé.

FUTUR PASSÉ.

Je serai tombé.

SUBJONCTIF.

PARFAIT.

Que je sois tombé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.

CONDITIONNEL.

PARFAIT.

Je serais tombé.

VERBE REFLÉCHI.

Les verbes *réfléchis* ou *pronominaux* sont ceux dans lesquels une action faite par le sujet retombe sur le sujet ; aussi ces verbes sont-ils conjugués avec deux pronoms de la même personne. Ainsi dans ces phrases :

Je me flatte. Je me donne des louanges, les verbes *se flatter*, *se donner*, sont réfléchis ; car c'est comme s'il y avait *je* flatte *moi*, *je* donne des louanges *à moi*.

Les verbes réfléchis, à leurs temps composés, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*, de sorte que : je me *suis* réjoui, signifie : j'*ai* réjoui moi.

CONJUGAISON DU VERBE RÉFLÉCHI.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se réjouir.

PARFAIT.

S'être réjoui.

FUTUR.

Devoir se réjouir.

FUTUR PASSÉ.

Avoir dû se réjouir.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se réjouissant.

PASSÉ.

S'étant réjoui.

FUTUR.

Devant se réjouir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me réjouis.

IMPARFAIT.

Je me réjouissais.

PARFAIT DÉFINI.

Je me réjouis.

PARFAIT INDÉFINI.

Je me suis réjoui.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je me fus réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais réjoui.

FUTUR.

Je me réjouirai.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai réjoui.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me réjouisse.

PARFAIT.

Que je me sois réjoui.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse réjoui.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me réjouirais.

PARFAIT.

Je me serais réjoui.

IMPÉRATIF.

Sing. Réjouis-toi.
Qu'il se réjouisse.
Plur. Réjouissons-nous.
Réjouissez-vous.
Qu'ils se réjouissent.

Remarques.—1° On appelle verbes *essentiellement* réfléchis ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms, et qu'on ne peut trouver dans le dictionnaire sans le pronom *se*; tels sont : *s'agenouiller*, *s'emparer*, *s'envoler*, *s'empresser*, *s'écouler*, *s'écrier*, *se moquer*, *se réfugier*, *s'enfuir*, *se repentir*, *s'évanouir*, *se souvenir*, *s'abstenir*, *se dédire*, etc.

2° L'on classe parmi les verbes passifs ceux des verbes réfléchis où le sujet ne fait pas l'action, mais la souffre : Ces livres *se sont vendus* cher. Comme l'on pourrait bien appeler *neutres* les verbes passifs qui ne font que marquer l'état : La porte *est fermée*.

VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* ou *unipersonnels* sont des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier de chaque temps, comme *tonner*, *neiger*. Ils n'ont rien de particulier pour la conjugaison.

VERBES IRRÉGULIERS.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui s'écartent des règles que nous avons données pour la formation des temps et des personnes.

En français les irrégularités tombent ou sur la formation des temps ou sur celle des personnes. *(Voir les deux tableaux ci-dessus.)*

VERBES DÉFECTIFS.

Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes.

Lorsqu'un verbe manque d'un temps, il manque pareillement de tous ceux qui en sont formés.

Faillir. Part. pas. Failli. Ind. prés. Je faillis, etc., nous faillissons, etc. Imparf. Je faillissais, etc. Parf. déf. Je faillis, etc. Fut. Je faillirai, etc. Cond. Je faillirais. Subj. prés. Que je faillisse. Ainsi se conjugue *défaillir*, pour lequel on préfère : nous défaillons, je défaillais, que je défaille.

Quérir n'est employé qu'à l'infinitif : je vais *quérir* de l'eau.

Férir n'est employé que dans cette expression : sans coup *férir*, c.-à.-d sans frapper de coup.

Gésir. Gisant. Il gît, nous gisons, etc. Je gisais, etc.

Ouir. Ouï-e. J'ouïs, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Oyant. Oyez.

Braire. Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.

Bruire. Bruyant. Il bruit, ils bruient *ou* bruissent. Il bruyait *ou* bruissait.

Clore. Clos-e. Je clos, tu clos, il clot. Je clorai. Je clorais. Ainsi se conjugue *enclore*.

Éclore. Éclos-e. Il éclot, ils éclosent. Il éclora, ils écloront. Il éclorait, ils écloraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent.

Frire. Frit-e. Je fris, tu fris, il frit, *sans plur*. Je frirai. Je frirais. Fris.

Poindre. Il point, il poindra.

Sourdre. Il sourd, ils sourdent.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PARTICIPE.

Le *participe* est ainsi nommé parce qu'il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Le participe présent est terminé en *ant*, et n'a ni pluriel ni féminin : Des écoliers *faisant* bien leurs devoirs. Des histoires *amusant* les enfants.

Remarque.—Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs en *ant*, qu'on apppelle *verbaux*, et qui expriment un état ou une qualité : Des contes *amusants*, des personnes *obligeantes*.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

Règle 1re—Un participe passé employé sans auxiliaire s'accorde avec le nom comme un adjectif. Ex. : Des réponses *écrites*. Des fruits *tombés* d'un arbre.

Règle 2me—Le participe passé d'un verbe actif s'accorde avec son objet lorsqu'il est avant. Ex. : Les oiseaux que j'ai *tués*. Les livres que j'ai *lus*. Les lettres que j'ai *écrites*.

Règle 3me—Le participe passé d'un verbe actif ne s'accorde pas quand l'objet est après. Ex. : J'ai *reçu* votre lettre. Vous avez *lu* de beaux livres.

Règle 4me—Le participe passé d'un verbe neutre conjugué avec avoir ne s'accorde jamais. Ex. : Elles ont *joué*. Nous avons *couru*.

C'est la même règle pour les participes passés actifs qui n'ont pas d'objet. Ex. : Vous nous avez *écrit* et nous avons *répondu*.

Règle 5me—Le participe passé d'un verbe passif ou d'un verbe neutre conjugué avec *être* s'accorde toujours avec son sujet. Ex. : Ma sœur a été *punie*. Mes amis sont *partis* et sont *revenus*. Ma chère sœur, soyez *encouragée*.

Règle 6me—Le participe d'un verbe réfléchi formé d'un verbe actif, s'accorde avec son objet quand il est avant. Ex. : Les lettres que nos amis se sont écrites. Nous nous sommes *prêté* des livres. Elles se sont *battues*. Elles se sont *dit* des injures. (Pas d'accord quand l'objet est après.)

Le participe passé d'un verbe réfléchi, formé d'un verbe neutre, ne prend pas d'accord. Ex. : Nous nous sommes *parlé*. Ces deux rois se sont *succédé*. Mes sœurs se sont *plu* à rire.

Le participe passé d'un verbe réfléchi, employé dans un sens passif, c'est-à-dire, quand le sujet souffre l'action, s'accorde, comme le verbe passif, avec son sujet. Ex. : Ces livres se sont *vendus* trente sous. Une grande tempête s'est *élevée*.

Le participe passé d'un verbe *essentiellement* réfléchi s'accorde toujours avec son sujet ou avec son objet. Ex. : Les soldats se sont *emparés* de la ville. Ma sœur s'est *souvenue* de sa faute et s'est *repentie*.

Règle 7me—Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde, quand on peut tourner l'infinitif par le participe

présent; alors il a pour objet le pronom qui précède. Ex. : Les hommes que j'ai *vus* passer. Les femmes que j'ai *entendues* chanter.

Il n'y a pas d'accord, si l'on ne peut tourner ainsi : Ex. : Les chansons que j'ai *entendu* chanter. Les enfants que j'ai *vu* battre par leur père. La maison que j'ai *vu* bâtir. (Alors c'est l'infinitif qui est objet.)

Règle 8me—Le participe passé d'un verbe employé comme impersonnel est toujours invariable. Ex. : Il est *arrivé* de grands malheurs. Il est *tombé* une grosse pluie. Il m'a été *dit* plusieurs choses.

Règle 9me—Le participe passé se rapportant au pronom *en* reste invariable. Ex. : J'ai acheté des pommes, et j'*en* ai *mangé*. Que de lettres il a reçues ! Combien il *en a écrit !* (1)

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADVERBE.

L'*adverbe* est un mot invariable qui se joint le plus souvent à un verbe, et en détermine la signification.

1° Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme *où*, *ici*, *là*, *partout*, *auprès*, *ailleurs*, etc. Ex. : *Où* êtes-vous? Je suis *ici*. Je vais *là*.

2° Il y a des adverbes qui marquent le temps, comme *hier*, *aujourd'hui*, *dernièrement*, etc. Ex. : Vous jouiez *hier*. Vous êtes malade *aujourd'hui*.

3° Il y a des adverbes qui marquent la comparaison, comme *plus*, *moins*, *autant*, *aussi*, etc. Ex. : *Plus* sage, *aussi* sage.

4° Il y a des adverbes qui marquent l'interrogation, comme *pourquoi ? comment ?* Ex. *Pourquoi* venez-vous ?

---

(1) C'est d'après ces différentes règles que sont conçus les exemples suivants : Ils se sont *aperçus* de leur erreur. Nous nous sommes *servis* de votre livre. Elles se sont *imaginé* qu'on les voyait. Elles s'en sont *doutées*. Ils se sont *plaints* de leur pauvreté. Ils se sont *ri* de mes menaces. Quant au participe du verbe *se persuader*, il paraît libre de lui donner ou non l'accord : Ils se sont *persuadé* ou *persuadés* qu'ils avaient tort.

S'arroger, quoique essentiellement réfléchi, est le seul qui s'écarte de la règle 6ème, parce qu'il n'a jamais pour objet le second pronom. Ex. : Ils se sont *arrogé des droits* ; les droits qu'ils se sont *arrogés*.

5° Il y a des adverbes qui marquent la négation; comme *non*, *ne*, *point*, *pas*, *nullement*, etc. Ex. : Cet enfant *ne* joue *point*.

6° Il y a des adverbes qui marquent l'affirmation, comme *oui*, *assurément*, *certes*, etc. Ex. : *Assurément* il viendra.

7° Il y a des adverbes qui marquent la quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, etc. Ex. : Il parle *beaucoup* et réfléchit *peu*.

8° Il y a des adverbes qui marquent la qualité, comme *saintement*, *prudemment*, etc. Ex. : Il agit *prudemment*.

FORMATION DES ADVERBES DE QUALITÉ.

1° Les adverbes de qualité se forment presque tous de l'adjectif correspondant en ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle, comme *sensé*, *sensé*-ment ; *vrai*, *vrai*-ment ; *utile*, *utile*-ment.

2° Si l'adjectif masculin finit par une consonne, on ajoute *ment* au féminin, comme *grand*, *grande*, *grande*-ment ; *cruel*, *cruelle*, *cruelle*-ment.

3° Si l'adjectif masculin est terminé par *ant*, *ent*, on change *nt* en *mment*, comme *prude*-nt, *prude*-mment ; *consta*-nt, *consta*-mment.

Remarques.—1° Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les adverbes suivants : *aveuglément*, *commodément*, *conformément*, *communément*, *confusément*, *énormément*, *expressément*, *immensément*, *importunément*, *opiniâtrément*, *obscurément*, *opportunément*, *précisément*, *profondément*, *uniformément*.

Impuni et *traître* font *impunément*, *traîtreusement*.

2° Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; alors ils ne changent pas. Ex. : Ces fleurs sentent *bon*. Ces marchandises coûtent *cher*. Ils sont restés *court*.

3° On appelle *locutions adverbiales* des adverbes composés de plusieurs mots, comme *sur-le-champ*, *à l'envi*, etc.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est un mot invariable que l'on met devant un nom, un pronom ou un verbe pour marquer en quel temps, en quel lieu, de quelle manière, etc., se fait une chose.

Les principales prépositions françaises sont :

A. Aller *à* pied.
Après. Se lever *après* le soleil.
Attendu Je l'espère, *attendu* sa politesse.
Avant. Se lever *avant* le jour.
Avec. J'irai *avec* vous.
Chez. Venez *chez* moi.
Concernant. Il a parlé *concernant* cette affaire.
Contre. Ne faites rien *contre* la patrie.
Dans. Dieu est grand *dans* ses œuvres.
De. Horreur *de* l'injustice.
Depuis. Je suis malade *depuis* trois jours.
Dès. Servez Dieu *dès* la jeunesse.
Devant. Etre *devant* la maison.
Durant. Il a écrit *durant* un jour.
Derrière. Se cacher *derrière* un mur.
En. Croire *en* Dieu.
Entre. Un *entre* milie.
Envers. Votre bonté *envers* moi.
Excepté. Tous *excepté* un.
Hormis. Tout est perdu *hormis* l'honneur.
Hors. Tout est perdu *hors* l'honneur.
Joignant. Il demeure *joignant* l'église.
Malgré. Vous l'avez fait *malgré* moi.
Moyennant. Vous l'aurez *moyennant* un écu.
Nonobstant. *Nonobstant* mes représentations.
Outre. Ils sont trente *outre* les enfants.
Par. Il fut appelé *par* le juge.
Parmi. La discorde est *parmi* les citoyens.
Pendant. Il fut malade *pendant* l'hiver.
Pour. Travailler *pour* vivre.
Sans. Il est parti *sans* me dire adieu.
Sauf. *Sauf* votre respect.
Selon. Evangile *selon* S. Jean.
Suivant. Cela est juste *suivant* vous.
Sur. Voguer *sur* mer.
Sous. Aller *sous* l'eau.
Touchant. Discours *touchant* l'aumône.
Vers. Maison tournée *vers* le midi.
Vu. Il réussira, *vu* son travail.

Règle I.—Les prépositions *à*, *de*, *en* doivent se répéter devant chaque mot qu'elles régissent : Ex. : Il y a dans cet ouvrage *de* l'esprit, *du* goût, *de* la délicatesse, *des* grâces et *de* l'honnêteté. Aller *en* France et *en* Allemagne.

Règle II.—Les autres prépositions se répètent aussi devant les mots qui signifient des choses entièrement différentes, comme : Il a parlé *avec* sagesse, *avec* éloquence et *avec* feu. *Dans* la paix et *dans* la guerre. Parlez *avec* discrétion et retenue.

Remarque.—On appelle *locutions prépositives* des prépositions formées de plusieurs mots, comme : *à cause de*, *auprès de*, etc.

DU TERME. (1)

Le *terme* est le but auquel tend l'action, ou celui d'où elle part.

Il y a deux termes : le terme final et le terme local.

DU TERME FINAL.

Le terme *final* est la personne ou la chose à l'avantage ou au désavantage de laquelle se fait l'action.

On connaît le terme final à l'une de ces questions : *à qui? pour qui? à l'avantage de qui?* Ainsi dans cette phrase : *j'ai donné du secours aux pauvres*, on demande *à qui ai-je donné du secours?* on répond *aux pauvres : aux pauvres*, voilà le terme final de l'action de *donner*.

Règle 1re—Le terme final, si c'est un nom ou un pronom relatif, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à*. Dieu promet une vie éternelle *au juste*. Dieu, *à qui* vous avez consacré votre jeunesse, ne vous abandonnera pas. Ce peintre travaille *pour l'éternité*.

Règle 2e—Le terme final, si c'est un pronom personnel, ne prend point ordinairement de préposition; alors on se sert de *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *lui*, *leur*, *y*. Vous *m'*avez recommandé cette affaire, j'*y* donnerai mes soins.

Cependant : 1° Si on commande de faire l'action, il faut se servir de *moi*, *toi*, au lieu de *me*, *te* : Seigneur, pardonnez-*moi*.

2° S'il y a un objet et un terme exprimé par un pronom personnel, le terme doit prendre la préposition *à* pour éviter l'équivoque : Je me donne *à vous*, et non pas

(1) Les différents *termes*, dont il est parlé ici, sont ce qu'on appelle généralement *régime* ou *complément indirect*, et s'énoncent toujours avec une préposition.

je me vous donne. Donnez-vous *à moi*, et non pas *donnez-vous-moi.*

Règle 3e—Si, avant le verbe, il y a un objet et un terme exprimés par des pronoms personnels, voici l'ordre dans lequel on doit les placer : 1° *me, te, se, nous, vous ;* 2° *le, la, les ;* 3° *lui, leur ;* 4° *y, en :* Prêtez-*moi* votre livre ; je *vous le* rendrai ; si vous *me le* refusez, je saurai *m'en* passer. Avez-vous le courage de *le lui* dire ? Il n'a pas voulu *nous y* mener.

Si ces pronoms sont après le verbe, *le, la, les* se placent les premiers ; *moi, toi, le, la* se mettent après *y* : *en* se met en dernier lieu : Donnez-*le-moi ;* donnez-*les-lui ;* conduisez-*y-moi ;* conduisez-*nous-y ;* je *l'y* ai laissé. Mais il faut dire : Donnez-*m'en*, sers-*t'en* et non pas, *donnez-moi-s-en, sers-toi-s-en,* (1) donne-*nous-en*, présentez-*lui-en.*

TERME LOCAL.

Le terme *local* est le lieu où l'on va ou celui d'où l'on vient.

Le terme local où l'on va se connaît par l'une de ces questions : *où ? dans quel endroit ? vers quel lieu ? chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *je vais en Angleterre ;* on demande *où vais-je ?* on répond *en Angleterre ; en Angleterre*, voilà le terme local où l'on va.

Règle 1re—Le terme local où l'on va, si c'est un nom, prend toujours une préposition, qui le plus souvent est *à, dans, en : à* sert généralement pour les noms de villes, villages, et *en* pour les noms de contrées. Je vais *à* Québec. Je vais *en* Afrique. Je vais *vers* mon père. Je vais *auprès de* Londres.

Règle 2e—Si le terme local où l'on va est un pronom personnel, il prend toujours la préposition. Venez *à moi.* La douceur de ce père attire *à lui* ses enfants.

On connaît le terme local d'où l'on vient par l'une de ces questions : *d'où ? de quel endroit ? d'auprès de qui ? de chez qui ?* Ainsi dans cette phrase : *Je viens d'Europe,*

(1) C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer que dans *va-t'en*, le *t* n'est pas euphonique, mais c'est le pronom *te*, dont l'*e* a été retranché avant *en*. An pluriel on dit *allez-vous-en*, comme on dit *donnez-nous-en.*

on demande *d'où est-ce que je viens ?* on répond *d'Europe : d'Europe*, voilà le terme local d'où l'on vient.

Règle.—Si le terme local d'où l'on vient est un nom ou un pronom, il prend toujours la préposition *de*. Il est parti d'*Amérique*. J'étais allé en ville et j'*en* reviens. Il s'éloigne *de moi*, je m'éloignerai *de lui*. Il est venu *d'auprès de Londres*.

Remarques.—1° Si le nom de la personne est mis pour sa demeure, on met devant ce nom la préposition *chez* pour le terme où l'on va, et les deux prépositions *de chez* pour le terme d'où l'on vient.

2° Il y a encore un terme local *où se fait l'action*, qui indique un état, un repos, etc. Ex. : Je vis *à la campagne ;* j'étudie *dans ma chambre*.

DE LA CIRCONSTANCE.

La *circonstance* est ce qui marque la manière, le temps, etc., qui accompagnent l'action.

On connaît la circonstance par l'une de ces questions : *comment ? combien ? quand ?* etc. Ainsi dans cette phrase : *il l'a pris par la main*, on demande *comment l'a-t-il pris ?* on répond *par la main ; par la main*, voilà la circonstance.

Règle.—Les circonstances de manière, d'instrument, de partie, de cause, de mesure, de distance, d'espace, si ce sont des noms, prennent ordinairement une préposition : Surpasser *en science*. Frapper *de verges*. Tenir *par les oreilles*. Mourir *de douleur*. Voile long *de trois aunes*. Ville éloignée *de tro lieues*.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entre elles.

Il y a différentes espèces de conjonctions :

1° Pour marquer l'union : *et, ni*, etc.

2° Pour marquer la division : *ou, soit*, etc.
3° Pour marquer la conclusion : *donc*, etc.
4° Pour marquer l'opposition : *mais, cependant, quoique*, etc.
5° Pour marquer le motif : *car, puisque, parce que*, etc.
6° Pour marquer la condition : *si, pourvu que*, etc.
7° Pour marquer le temps : *dès que, quand, avant que, après que*, etc.

Règle.—*Afin que, à moins que, avant que, bien que, en cas que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, soit que, supposé que*, régissent le subjonctif ; les autres conjonctions veulent l'indicatif.

Remarque.—La conjonction *si*, dans le second membre d'une phrase, peut se remplacer par *que*, qui régit alors le subjonctif : *Si* vous le *voulez* et *si* vous le *pouvez*, ou bien : *si* vous le *voulez* et *que* vous le *puissiez*.

Nota.—On appelle *particules conjonctives* des conjonctions formées de plusieurs mots, comme *de peur que, en cas que*.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui sert à marquer les différents mouvements de l'âme. Il y en a :

Pour la joie : *ho ! ha !*
Pour la douleur : *aie ! hélas ! ouf !*
Pour l'indignation : *fi ! fi donc !*
Pour l'admiration : *o ! oh !*

L'usage apprendra les autres.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

La *Syntaxe* est la manière de joindre les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

La phrase est une suite de mots qui forment un sens.

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : Dieu, qui est tout-puissant, gouverne l'univers qu'il a créé, il y a trois propositions.

Quand, dans une phrase, il y a plusieurs propositions, on appelle proposition *principale* celle qui peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre: *Je vous crains*, parce que vous ne craignez pas Dieu.

La proposition *incidente* est toujours dépendante de quelqu'un des mots de la proposition principale, dont elle complète la signification : Dieu, *qui est juste*, récompense selon le mérite. (Une phrase incidente s'annonce par un pronom relatif, ou par une conjonction.)

Une phrase doit avoir au moins deux membres, savoir : le sujet et le verbe, sans cela on ne dit rien : *Les oiseaux chantent.*

Dans toute phrase le verbe est toujours *être*, soit exprimé, comme *la vertu est aimable*, ou renfermé dans le verbe, comme *je lis*, que l'on décompose ainsi : *je suis lisant.*

On appelle *attribut* le nom, l'adjectif, le pronom ou le participe lié au verbe *être* : Médire est *une infamie ;* le pécheur est *malheureux ;* je suis *celui-là ;* nous sommes *estimés ;* je lis (pour je suis *lisant*).

Il y a trois espèces de phrases, savoir : la phrase *expositive*, la phrase *impérative*, la phrase *interrogative.*

La phrase *expositive* rapporte simplement la chose: *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

La phrase *impérative* commande de faire l'action : *Fuyez l'oisiveté.*

La phrase *interrogative* sert à interroger : *L'oisiveté n'est-elle pas la mère de tous les vices ?*

Chacune de ces phrases est ou *affirmative* ou *négative* : *affirmative* lorsqu'elle dit que la chose est, *négative* quand elle dit que la chose n'est pas.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

DU GENRE DE QUELQUES NOMS.

1. *Aide* est féminin, s'il signifie *secours* : Vous êtes *toute* mon aide ; il est masculin, s'il désigne un homme : *un* aide-de-camp.

2. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau : *une aigle* privée de ses aiglons. Aussi quand il signifie *enseigne*, et en termes d'armoierie : les aigles *impériales*. Dans les autres cas il est masculin : *le grand* aigle.

3. *Amour* est masculin au singulier : *un vif* amour, et féminin au pluriel : *les premières* amours. Cependant en peinture et en sculpture, il est masculin : peindre *de petits* amours.

4. *Couleur*. On dit un *beau* couleur de rose, comme l'on dit : une étoffe d'*un beau* feuille morte.

5. *Couple*, signifiant *deux* est féminin : *une couple* de plumes. Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par l'affection ou par une cause qui les rend propres à agir de concert : *un couple* d'amis, *un couple* de fripons, *quel vilain* couple ! *un couple* de pigeons.

6. *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *quel* délice ! *de belles* orgues. Mais l'on dira : *un* de mes plus *grands* délices, *un* des plus *beaux* orgues.

7. *Elève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un garçon et du féminin quand ils désignent une fille : *quel bon élève* que *cet enfant* ; *les élèves instruites* de ce couvent.

8. *Foudre* signifiant *feu du ciel* est féminin : *la foudre* sillonne les nues. Dans les autres sens il est masculin : *un foudre* de guerre ; les foudres *lancés* par l'Eglise.

9. *Garde* est toujours féminin, excepté quand il désigne un homme : monter *la garde* ; *un garde*-champêtre ; ne sortir qu'avec *un garde*.

10. *Gens* veut au féminin l'adjectif qui le précède et au masculin celui qui le suit : Les *vieilles* gens sont *soupçonneux ; quelles* gens !

L'adjectif *tout* fait exception ; *tous* les gens de bien ; *tous* les braves gens, *tous* les honnêtes gens. Mais s'il se trouvait entre *tous* et *gens* un adjectif qui au féminin n'eût pas la même terminaison qu'au masculin, alors *tout* et cet adjectif se mettent au féminin : *toutes* les *vieilles* gens.

Remarques.—1° Le mot *gens* suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, propre à des hommes, comme *gens de guerre, gens de lettres, gens de bien*, etc., exige le masculin avant lui : *certains* gens de loi ; *quels* gens de bien ! ce sont de *vrais* gens d'affaires.

2° L'adjectif ou le participe précédant gens *par inversion* reste au masculin : *instruits* par l'expérience, ces gens sont devenus habiles, c'est-à-dire ces gens, *instruits*, etc.

11. *Hymne*, chant d'église, est du féminin : les *belles* hymnes de vêpres ; dans les autres cas, il est du masculin : *un* hymne *guerrier*.

12. *Orge* est féminin, excepté dans *orge perlé, orge mondé*.

DU PLURIEL DANS LES NOMS.

1° Les noms propres n'ont pas de pluriel : les deux *Rousseau*, les deux *Sénèque*. Excepté certains noms de familles : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Scipions*, les *Pharaons*, etc.

2° Les noms propres, employés comme noms communs, prennent le pluriel : les *Virgiles*, les *Homères* sont rares ; c'est-à-dire des poëtes comme Virgile, Homère. Il n'en serait pas ainsi, si par élégance, l'on disait : Quels orateurs que les *Bossuet*, les *Massillon !*

3° Les noms tirés des langues étrangères prennent quelquefois *s* au pluriel ; tels sont les suivants : des *accessits*, des *albums*, des *altos*, des *bravos*, des *duos*, des *trios*, des *folios*, des *factotums*, des *numéros*, des *opéras*, des *pianos*, des *pensums*, des *solos*, des *zéros*, etc. D'autres restent toujours invariables, comme : des *alleluia*, des *amen*, des *ave*, des *alinéa*, des *errata*, des *post-scriptum*, des *quiproquo*, des *pater*, des *vivat*.

4° Les mots invariables de leur nature, comme les adverbes, etc., ne prennent pas la marque du pluriel : les *pourquoi*, les *comment*, les *oui*, les *non*.

5° Lorsque deux noms sont unis par *de*, le second reste au singulier, toutes les fois qu'il est pris dans un sens absolu, général : des habits d'*homme*, des contes *de vieille* ; il se met au pluriel, s'il est pris dans un sens particulier, déterminé : marchand *d'esclaves*.

Par la même raison l'on dira : des marchands *de plume* (à lit) et des marchands de *plumes* (pour écrire) ; des pots *de beurre*, et des pots *de fleurs* ; des vendeurs *de poisson* et des vendeurs *de pommes* ; de l'huile *d'olive* et une assiettée *d'olives* ; des sirops *de groseille* et des confitures de *groseilles*, etc. ; (1) des morceaux *de brique* ; un mur *de briques*.

DES NOMS COMPOSÉS.

Les noms *composés* sont ceux qui se forment de plusieurs mots, comme *arc-en-ciel*, *abat-jour*.

1re *Règle*.—Un nom composé de deux noms prend le pluriel à ses deux parties composantes : *Un chef-lieu, des chefs-lieux ; un chou-fleur, des choux-fleurs*.

Excepté *un appui-main, des appuis-main*, c.-à.-d. des appuis pour *la main ; un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu*, c.-à.-d. des hôtels *de Dieu ; un bain-marie, des bains-marie* (*Marie*, nom de l'inventrice).

2e *Règle*.— Un nom composé de deux noms unis par

(1) La raison qu'en donne Girault-Duvivier, dans sa *Grammaire des Grammaires*, c'est que dans *sirop de groseille*, le *sirop* est tiré de la groseille, et que ce fruit n'entre pas *individuellement* dans sa composition, au lieu que dans *confitures de groseilles*, les groseilles entrent *individuellement* dans la composition des confitures.

une préposition ne prend le pluriel qu'au premier de ces noms : *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre.*

Excepté : *un coq-à-l'âne, des coq-à-l'âne ; un pied-à-terre, des pied-à-terre ; un pot-au-feu, des pot-au-feu ; un tête-à-tête, des tête-à-tête ; un vol-au-vent* (pâtisserie), *des vol-au-vent*, parce que le sens ne permet pas d'entendre le premier nom au pluriel. (1)

3e *Règle.*—Un nom composé d'un adjectif et d'un nom prend le pluriel à ses deux parties : *une plate-bande, des plates-bandes ; un coffre-fort, des coffres-forts ; un gentilhomme, des gentilshommes ; monsieur, messieurs.*

Excepté *des terre-pleins*, c.-à-d. des lieux *pleins de terre ; des chevau-légers* (compagnie de cavalerie) ; *des grand'-mères, des grand'messes, des grand'tantes.*

Remarque.—Dans les mots composés commençant par *vice, semi*, etc., le dernier mot seul prend la marque du pluriel : *des vice-rois, des semi-doubles.*

4e *Règle.*—Un nom composé d'un nom et d'un verbe, d'un adverbe ou d'une préposition, ne prend le pluriel qu'à sa partie variable, c.-à.-d. au nom ; et encore celui-ci n'admettra-t-il le pluriel, que s'il présente une idée de pluralité ; on écrira donc avec le pluriel : *un tire-bottes, un essuie-mains, un couvre-pieds*, parce qu'il y pluralité dans l'idée ; et sans le pluriel : *des casse-cou, des serre-tête, des réveille-matin.*

Si, au lieu d'être un verbe, le mot composant est un adverbe ou une préposition, cette même règle s'applique. Si les deux parties composantes étaient invariables, il n'y aurait pas de pluriel possible. On écrira donc : *des contre-poison*, des *contre-coups*, des *avant-coureurs, des sans-cœur, des passe-partout, des on-dit.*

DES NOMS COLLECTIFS.

On appelle *noms collectifs* ceux qui, tout en étant singuliers, expriment une collection ; tels sont *une multitude, une troupe, une foule*, etc.

---

(1) *Havre-sac* signifiant *sac-à-avoine* ne prendra le pluriel qu'à *sac* : *des havre-sacs. Pique-nique* ne change pas au pluriel.

On en distingue de deux sortes : *les collectifs généraux*, et *les collectifs partitifs*.

On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain tout, une totalité : une foule de curieux *resta* sur la place publique.

On appelle collectifs *partitifs* ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé : une foule de femmes *assistaient* à cette cérémonie.

Le collectif *général* est le mot *essentiel* de la phrase, celui auquel se rapporte le verbe qui reste au singulier, tandis que le collectif *partitif* correspond toujours à l'un des adverbes *peu*, *beaucoup*, et alors il veut le pluriel.

Remarques. — 1° Les collectifs *la plupart* et *plusieurs*, peuvent s'employer sans nom : *plusieurs pensent* ; il n'en est pas de même des adverbes *peu*, *beaucoup*, *assez*, etc., qui doivent toujours être suivis d'un nom : *peu de gens*, *beaucoup de personnes*, etc.

2° *Le trop grand nombre*, *le peu*, *le reste*, sont toujours des collectifs généraux.

3° Parce qu'un collectif général exige son verbe au singulier, cela ne veut pas dire qu'il faille aussi mettre au singulier l'adjectif qui suit le collectif : *le nombre* des hommes *présents* à l'assemblée *s'élève* à vingt.

D'après ces règles l'on écrira : *une troupe* de voleurs nous *arrêta* ; *une troupe* de voleurs *se trouvaient* mêlés dans la foule ; *une nuée* de sauterelles *s'abattit* sur le pays ; *une nuée* de solliciteurs *demandaient* des places ; *la plus grande partie* des enfants ne *répondent* pas aux sacrifices de leurs parents ; *la moitié* des soldats *périt* (*la moitié*, nombre fixe) ; *la moitié* des soldats *succombèrent* ; *une douzaine* de serviettes nous *coûtera* vingt francs ; *une douzaine* de livres *étaient épars* sur son bureau. (1)

(1) Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que l'on se trompe sur le genre de quelques noms ; tels sont *argent*, *bel espoir*, *espace*, *érable*, *éloge*, *gages*, *pleurs*, etc., qui sont masculins, et *collation*, *oie*, *friche*, *tarière*, etc., qui sont féminins.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE L'ARTICLE.

1° On supprime l'article dans les expressions proverbiales, dans les inscriptions et devant les noms des personnes à qui l'on adresse la parole : *bonne renommée* vaut mieux que *ceinture dorée ; maison* à louer ; *ô homme !* pense à mourir.

2° On fait usage de *du, des, de la* devant un nom auquel on veut donner un sens partitif : il a *du papier* et *de l'encre*, c-à-d. une certaine quantité de papier. Excepté si ce nom est précédé d'un adjectif, alors, l'article se remplace par *de* : il a *de* bon papier et *de* bonne encre.

Cependant si l'adjectif et le nom formaient un sens indivisible, une espèce de *nom composé*, alors on laisserait l'article : *des* bons mots, *des* grands hommes, *des* petits pois, *des* bonnes œuvres, *du* beau temps, *des* beaux pins, etc.

3° L'article se retranche et se remplace par *de* : 1° après un collectif partitif, un adverbe de quantité : *une réunion de* personnes ; *une assiettée* de petits pois ; *peu de* bonnes œuvres ; *que* vous m'avez fait *de* peine ! Excepté 1° les collectifs *bien* et la *plupart : bien des* peines (mais on dira *bien* d'autres) ; *la plupart des* hommes. 2° Lorsque le nom est déterminé par quelque expression qui le suit : *un peu du* vin que vous m'avez vendu ; *un grand nombre des* personnes que j'ai vues.

2° On met encore *de* avant le nom objet d'un verbe négatif : je *n'ai pas* d'amis ; je *ne* vous donne *pas de* louanges. Excepté si ce nom est déterminé par ce qui suit : je *ne* vous ferai *pas des* reproches *frivoles ;* je *n'*aime *point des* livres *qui ne disent rien au cœur*.

Cependant si la phrase, toute négative qu'elle est, exprime une affirmation, alors il faut l'article ; je *n'*ai *pas de l'*argent pour le dépenser follement, c-à-d. *j'ai de l'argent*, non pour le dépenser follement ; *n'*avez-vous *pas de l'*argent ? c-à-d. *vous avez de l'argent*, n'est-ce pas ?

De là il suit, 1° que si l'on dit : il ne peut parler sans faire *des* fautes, le sens est affirmatif, c.-à.-d. *il fait des fautes ;* au lieu que si l'on dit : il parle sans faire *de* fautes, le sens est négatif, c.-à.-d. *il ne fait pas de fautes.*

2° Que quand *ne que* signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'il a un sens affirmatif : cette mère n'a *de l'*affection que pour son fils aîné ; s'il signifie *nul autre*, il a un sens négatif, et rejette l'article : cette mère n'a *de* soutien que son fils, c.-à.-d. *nul autre* soutien.

3° Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : de toutes ces dames, votre mère est *la plus affligée*, c.-à.-d. *plus affligée que* les autres. On emploie simplement *le* lorsqu'il s'agit d'une qualité portée au plus haut degré : c'est dans ses plus grands succès que votre sœur se montre *le plus humble.*

Remarques. — Si *plus, moins, mieux*, se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe, l'article est invariable : voilà les généraux qui ont combattu *le plus vaillamment :* c'est la personne que j'aime *le mieux.*

DE LA RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

L'article et les adjectifs *mon, ton, ce, cet, un, une, premier, second*, se répètent, 1° avant tout nom pris dans un sens déterminé : *le* père et *la* mère, *son* frère et *sa* sœur ; 2° avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas au même nom : *le* vieux et *le* jeune soldat ; *le* premier et *le* second étage. Mais l'on dira bien : *une* longue et cruelle agonie, parce qu'il ne s'agit que d'une seule agonie.

DE L'ARTICLE AVANT LES NOMS PROPRES.

1re *Règle.*—Il faut donner l'article. 1° à un nom propre formé d'un nom commun : *les* Pays-Bas, *le* Mont-Blanc ; 2° aux noms de monuments : *le* Panthéon ; 3° aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : *le* Rhin, *la* Tamise, *les* Pyrénées ; 4° aux noms propres d'hommes employés au pluriel : le courage *des* Scipions.

2e *Règle.*—Au lieu de l'article on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, villa-

ges, des dieux de la fable : les livres *de* Voltaire, la ville *de* Paris, les foudres *de* Jupiter.

Remarque. — Si une rue, un quai, un établissement tire son nom de celui d'un homme, on supprime l'article : *rue Jacques-Cartier*, *collége Joliette*, *collége Louis-le-Grand*; mais l'on dira *collége de Montréal*, *collége de l'Assomption*, du nom de l'endroit où ils sont situés.

3° *Règle.*—Avec les noms de royaumes, d'États, de provinces, il faut l'article lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, par exemple : *la longueur*, *la situation* de la France ; ou lorsqu'il s'agit de la nation même : *la puissance*, *les armées* de la France, c.-à.-d. *de la nation française*.

Mais on se sert de la préposition *de*, quand il ne s'agit que de lieux d'extraction : vin *de* France, cuir *de* Russie, blé *de* Normandie.

Remarque. — En général les noms de provinces, de royaumes, d'empires, etc., sont précédés de *du*, lorsqu'ils sont masculins : *Histoire du Languedoc*, *du Poitou* ; et seulement de la préposition *de* quand ils sont féminins : *Histoire de France*, *de Turquie*, etc. (1).

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'ADJECTIF.

1° L'adjectif qualificatif doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Il serait incorrect de dire : *riche* et *puissant*, vous m'avez toujours été fidèle, parce qu'on ne saurait à qui rapporter *riche* et *puissant*. Il faut faire disparaître l'équivoque en disant : *quand vous étiez* riche et puissant, ou *quand j'étais* riche et puissant. Pareillement dans cette phrase : depuis long-

(1) Il est entendu que l'article reste devant un adjectif suivi d'un nom, quand celui-ci est déterminé : la cherté *du* bon pain, la rareté *de la* bonne encre. — En disant : *je n'ai pas d'argent* pour faire cela, l'on veut dire qu'on manque d'argent; et si l'on dit : N'avez-vous pas *d'argent ?* on exprime seulement un doute, l'interrogation n'est qu'une simple question. On dira donc, avec des sens différents : N'avez-vous pas *du pain ?* et : N'avez-vous pas *de pain ?* — Dans cet exemple : tirer *de* meilleur vin, l'on veut dire : *tirer du vin, meilleur que celui qui a déjà été tiré*, tandis que : tirer du meilleur vin, signifie *du meilleur vin qui soit dans la cave.*

temps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement, il y a encore une faute, parce qu'il n'y a aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faut alors joindre un pronom et dire : *comme il est* occupé.

2° L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : le *bon* père, la mère *pieuse*; *ils* sont *polis*. Excepté si les pronoms *nous*, *vous*, se rapportaient à une seule personne : *Nous soussigné*, prêtre ; mon fils, *vous* devez être *prudent*.

3° Si l'adjectif qualifie deux noms ou deux pronoms, alors il se met au pluriel, et au masculin, si les noms ou les pronoms sont de différents genres : le roi et le berger sont *égaux* après la mort; le frère et la sœur sont *polis*.

Remarque.—Si les noms sont de différents genres, on rapproche l'adjectif du nom masculin : *heureux les peuples* et les nations qui ont des lois et un gouvernement *forts et sages!* une chambre et un cabinet petits. Cependant la convenance prescrit de dire : il trouva son père et sa mère *morts*.

EXCEPTIONS.

1re *Exception.*—L'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde avec le dernier.

1° Lorsque les noms sont synonymes, c-à-d. quand ils ont à peu près la même signification : il a montré une réserve, une retenue *admirable*. Alors il n'y a qu'une seule idée exprimée par les deux substantifs ; c'est pourquoi il ne faut pas les lier par la conjonction *et*.

2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : il faut un courage *ou* une prudence bien *étonnante*. Il faut le singulier, parce que l'idée se porte sur le dernier mot qui exclut l'autre.

2e *Exception.*—Les adjectifs *nu*, *demi*, *excepté*, *supposé*, *compris*, *passé*, placés avant les noms, sont invariables : *nu*-tête, *demi*-heure, *excepté* vos sœurs, *supposé* telle raison, etc. Mais ces mêmes adjectifs placés après le nom s'accordent : tête *nue*, vos sœurs *exceptées*.

Remarque.—*Demi* après un nom reste toujours au singulier, mais il prend le genre du nom : deux heu-

res et *demie*; mais on dira : cette horloge sonne les *demies*, alors c'est un nom.

3° *Exception.*—L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le nom : ma *feue* mère ; mais on dira : *feu* la reine ; *feu* sa mère. Cet adjectif n'a pas de pluriel.

4° *Exception.*—*Ci-joint*, *ci-inclus* ne restent invariables que quand ils sont au commencement de la phrase ou qu'ils accompagnent un nom employé sans article ou sans adjectif *déterminatif* : je vous envoie *ci-joint* copie ; vous trouverez *ci-incluse* la copie ; la note *ci-incluse* ; *ci-inclus* mes deux lettres, vous trouverez *ci-jointes* mes deux lettres.

5° *Exception.*—Certains adjectifs s'unissent pour désigner les couleurs ; alors ils sont invariables : des cheveux *châtain clair*, des étoffes *bleu tendre*, c.-à-d. d'*un châtain clair*.

Mais dans d'autres cas deux adjectifs unis pour qualifier un nom s'accordent avec ce nom : des hommes *ivres-morts*, des femmes *sourdes-muettes*, des enfants *premiers-nés*.

Cependant *nouveau-né*, *mort-né*, *court-vêtu*, *clair-semé*, *haut-placé*, *franc-maçon*, *avant-dernier* sont invariables dans leur première partie. L'euphonie exige que l'on dise : des pommes *fraîches cueillies*, une femme *toute-puissante*. Mais l'on dit : des hommes *tout-puissants*.

Remarques.

1° *Possible* généralement est adjectif : tous les moyens *possibles*. Mais après *le plus*, *le moins*, il est adverbe : les plus beaux systèmes *possible*, c.-à-d. *qu'il soit possible* d'imaginer.

2° Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *consolable*, *inconsolable* ; d'autres ne conviennent qu'aux choses, comme *pardonnable*, *impardonnable*, *inévitable*.

3° Il n'y a que l'usage et la lecture qui puissent guider dans la position de l'adjectif avant ou après le nom. Néanmoins il y a certains adjectifs qui changent la signification du nom, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent ; par exemple :

Grand homme, c.-à-d. *de talent*. Homme *grand*, c.-à-d. *de haute taille*.

Honnête homme, c.-à-d. *de probité*. Homme *honnête*, c.-à-d. *poli*.

Brave homme, c.-à-d. *de probité*. Homme *brave*, c.-à-d. *courageux*.

Furieux homme, c.-à-d. *gros et grand*. Homme *furieux*, c.-à-d. *en fureur*.

Pauvre homme, c.-à-d. *digne de pitié*. Homme *pauvre*, c.-à-d. *indigent*.

4° Les trois adjectifs *extravagant*, *fatigant*, *intrigant* s'écrivent par *ga* pour les distinguer des participes présents correspondants, qui s'écrivent en *gua*.

Régime des adjectifs.

Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même régime, pourvu qu'ils demandent l'un et l'autre la même préposition : il est utile et cher *à sa famille*. Mais si les deux adjectifs demandent des régimes différents, il faut répéter le régime devant chacun. Il est utile *à sa famille* et *en* est chéri. Il est prêt *à tout* et en est capable.

Adjectifs possessifs.

1° En général l'adjectif possessif se remplace par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : j'ai mal *à la tête*, je *me* suis fait *la barbe*.

Cependant l'on dira : *mon* mal de tête *me* tourmente, parce qu'il s'agit d'une chose habituelle et connue ; *vous* perdez votre *temps*, parce que l'on veut donner plus d'énergie à l'expression.

2° *Notre*, *votre*, *leur* veulent leur nom au singulier lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : nous avons soin de *notre* santé ; ils se distinguent par *leur* piété ; ou lorsqu'il n'exprime clairement qu'une seule personne ou une seule chose : les soldats de cette compagnie sont dévoués à *leur* capitaine.

Le nom se met au pluriel, s'il y a idée de pluralité : ces dames ont oublié *leurs* éventails ; ces hommes ont perdu *leurs* chapeaux. Si l'on disait : ces enfants ont perdu *leur* père, l'on donnerait à entendre que ces enfants sont frères.

3° *Son, sa, ses, leur, leurs* ne peuvent se rapporter à des choses que lorsque l'objet possesseur est le sujet de la même proposition : la campagne a *ses* agréments ; ces roses ont perdu *leur* fraîcheur. Mais il faudra dire : j'habite à la campagne ; j'*en* admire les agréments.

Adjectifs numéraux.

1° *Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs numéraux qui peuvent prendre le pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre, et qu'ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu ; mais ils ne varient pas, s'ils sont suivis d'un autre nombre : deux cent vingt soldats ; quatre-vingt-six hommes.

1re *Remarque.*—Il faut un trait-d'union entre deux nombres moindres que cent : *soixante-dix-huit pages ; cent quarante-deux francs.*

2e *Remarque.*—*Vingt* et *cent* employés pour *vingtième*, *centième*, restent invariables : page *quatre-vingt*, l'an huit *cent*.

2° On se sert des adjectifs de nombre cardinaux au lieu des adjectifs ordinaux pour marquer le quantième des années, des mois, des jours et aussi pour exprimer la succession des souverains : Louis *seize* fut décapité le *vingt-un* janvier de l'an *mil sept cent quatre-vingt-treize*, vers les *dix* heures du matin. Cependant il faut dire George *premier*, Louis *premier*.

Il y a entre *second* et *deuxième* cette différence : on emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième* quand il y en a davantage : le *deuxième* et le troisième chapitre de cette *seconde* et dernière partie.

3° *Mille* s'écrit de trois manières : 1° *Mil* pour la date des années : l'an *mil* quatre cent quatre-vingt-douze. (1) 2° *Mille*, invariable, pour signifier dix fois cent : dix *mille* hommes. 3° *Milles*, pour exprimer une longueur de chemin : trois *milles* font une lieue.

(1) On écrit *mil* dans la supputation ordinaire des années depuis Jésus-Christ : l'an *mil* sept cent, orthographe qui subsistera sans doute jusqu'à l'an *deux mille*. On écrit : l'an du monde trois *mille* quatre cent seize ; *mille* sera donc conservé pour les années qui ont précédé notre ère comme pour celles qui suivront le millésime où nous sommes.

ADJECTIFS INDÉFINIS.

Aucun et *nul* ont un pluriel avec un mot qui n'a pas de singulier : *ancunes* funérailles ; *nulles* gens.

Autre suivi de *chose* et employé sans déterminatif, est du masculin : demandez *autre chose*, il vous *le* donnera. Dans le cas contraire, il est du féminin : Vous me dites *une autre chose* bien *différente*.

Chaque ne peut s'employer pour *chacun* ; ainsi il faut dire : ces livres me coûtent trois francs *chacun*, et non trois francs *chaque*.

Même est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il précède le nom : les *mêmes* livres; 2° quand il est après un pronom personnel ou un seul nom : moi-*même*, nous-*mêmes*, les livres *mêmes*.

Il est adverbe, 1° lorsqu'il est après un verbe, sans article : ils étudient *même* la nuit; 2° lorsqu'il est après plusieurs noms ; alors il signifie *aussi* : les riches, les rois *même* ont des peines.

Quelque s'écrit de trois manières : 1° s'il est avant un nom, il s'écrit en un seul mot et s'accorde avec le nom : *quelques* personnes ; *quelques* conseils qu'on lui donne. 2° Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, *quel que*, et alors *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *quelles que* soient vos raisons. 3° Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, il s'écrit en un mot et reste invariable : *quelque* puissants que vous soyez ; *quelque* estimés qu'ils se croient ; *quelque* adroitement qu'ils aient agi.

Remarque.—Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, alors *quelque* est regardé comme adjectif : *quelques* grands talents que vous possédiez, vous pouvez vous tromper. (1)

Tout est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il se rapporte à un nom ou à un pronom et qu'il exprime la totalité : *toute* personne, *tous* ceux-là, *nous* mourrons *tous*.

Tout est adverbe quand il signifie *tout à fait* ou *quoique* : elle est *tout* heureuse ; *tout* savant que vous êtes.

(1) *Quelque* est adverbe et signifie *environ* dans les phrases du genre de celle-ci : Il y a *quelque* deux cents ans.

Cependant, 1° *tout* adverbe prend le genre et le nombre quand il est devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré : elle reste *toute* surprise, *toute* honteuse ; *toute* hardie qu'elle est.

2° *Tout* placé devant un nom de ville reste au masculin singulier, parce qu'il s'accorde avec le mot *peuple* sous-entendu : *Tout* Marseille fut ravagé par la peste.

3° *Tout*, adverbe, signifiant *entièrement*, se met quelquefois devant un nom : ils étaient *tout* yeux, *tout* oreilles.

4° Dans cet exemple : racontez-moi une *toute* autre histoire, *tout* signifie *quelconque* et est adjectif ; racontez-moi une *tout* autre histoire, alors il signifie *entièrement* et est adverbe.

Tel devant un verbe s'accorde avec le sujet : *telle* fut sa réponse ; on tire de ce pays plusieurs productions, *tels* sont le sucre, le thé, etc.

Tel que, dans une énumération, se rapporte non au mot qui le suit, mais à quelque autre qui précède : certaines contrées sont habitées par des *bêtes féroces*, *telles que* des lions, des tigres, etc.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DU PRONOM.

Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé par un article ou par un adjectif déterminatif ; il ne faut pas dire : quand nous fûmes en *voiture*, *elle* se brisa ; mais on pourra dire : quand nous fûmes dans *la voiture*, *elle* se brisa.

Les pronoms doivent être placés de manière à ne pas laisser d'équivoque ; ainsi l'on ne dira pas : tu as donné à cet enfant une punition *qui* n'avait pas travaillé. Il faut dire : tu as donné une punition *à cet enfant qui* n'avait pas travaillé.

Pronoms personnels.

1° Les *pronoms personnels* sujets se mettent généralement devant le verbe, mais dans les phrases interroga-

tives où le sujet est un nom, l'on met après le verbe un second sujet, pronom personnel : *Le crime* fait-*il* des heureux, en a-t-*il* jamais fait ?

2° Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent se retrancher entre des phrases unies par *et*, *ou*, *ni* : *je* le cherche et ne le trouve pas. Mais les pronoms personnels objets ou termes doivent se répéter dans les temps simples : je *vous* aime et *vous* estime. On dira également bien : il *m'*a aimé et estimé, il *m'*a aimé et *m'*a estimé. A moins que les deux pronoms ne soient des membres de phrase différents ; alors il faudra les répéter : il *nous* a plu et *nous* a enchantés.

3° Les pronoms *le*, *la*, *les* peuvent représenter un nom ou un adjectif. 1° Quand il représente un nom ou un adjectif employé comme noms, le pronom prend l'accord : Etes-vous *la malade* que je vis hier ? Je *la* suis. Etes-vous *Monsieur* un tel ? Je *le* suis. Etes-vous *les amis* du roi ? Nous *les* sommes. 2° Quand il représente un adjectif ou un nom employé adjectivement, le pronom *le* est invariable. Messieurs, êtes-vous *malades* ? Nous le sommes. Sont-elles *amies* ? Elles *le sont*.

4° Les pronoms *le*, *la*, *les* employés comme attributs du verbe *être*, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes on emploie *lui*, *elle*, *eux*, *elles* : Est-ce-là votre livre ? Ce *l'*est, et non *c'est lui*. Sont-ce là vos livres ? Ce *les* sont. Est-ce là votre mère ? C'est *elle*. Etait-ce votre père ? C'était *lui*. Sont-ce là vos frères ? Ce sont *eux*.

5° Les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *leur*, employés dans les termes locaux et dans les circonstances, c.-à-d. comme *régime indirect*, ne se disent aussi que des personnes : Je n'ai pas vu votre mère, j'ai pensé *à elle*, j'ai parlé *d'elle*, et non pas : j'*y* ai pensé, j'*en* ai parlé. S'il s'agit de choses, on se sert de *y*, *en* : cette maison menace ruine, n'*en* approchez pas ; pour qu'un arbre s'élance, il faut *en* couper les branches ; cette science lui plaît, il s'*y* est adonné. Mais si l'on ne peut tourner par *y*, *en*, il faudra employer *lui*, *elle*, etc. : Cette rivière entraîne avec *elle* tout ce qu'elle rencontre ; j'aime mon collége, c'est *à lui* que je dois ce que je suis.

6° Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses : chacun pense à *soi* ; de *soi* le vice est odieux. Il se dit des personnes, quand le sujet est vague et indéterminé, comme *chacun*, *nul*, etc., ou après un infinitif : prendre garde à *soi* ; il peut toujours se dire des choses : l'aimant attire le fer à *soi*.

Cependant il se dirait encore pour les personnes, s'il s'agissait d'éviter une équivoque : en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour *soi* ; *pour lui* serait équivoque.

7° Le pronom *y* se supprime devant le futur *j'irai* et le conditionnel *j'irais* : je suis invité à cette séance, mais je *n'irai* pas.

Pronoms démonstratifs.

On comprendra l'usage du pronom *ce* dans les phrases suivantes : *Ce qui* est certain, *c'est* que Dieu est bon ; ce que vous dites là, *ce sont* des badinages, et non *sont* ; ce qui mérite le plus notre admiration, *c'est* la vertu, et non *est la vertu*, pour éviter l'équivoque ; la véritable noblesse *est* ou *c'est* la vertu.

Pronoms relatifs.

1° Le pronom relatif s'accorde toujours en genre, nombre et en personne avec son antécédent : *Moi qui* ai vu, *toi qui* as vu. Pour la même raison l'on dira : ce n'est pas *moi qui me* ferai attendre, et non pas *qui se fera*.

2° Dans les verbes réfléchis le pronom *qui* remplace un des pronoms personnels : c'est nous *qui nous* souvenons, et non *qui nous nous* souvenons.

3° L'adjectif ne peut servir d'antécédent au pronom relatif : l'on ne dira donc pas : nous étions deux *qui étaient* du même avis, en donnant pour antécédent au pronom relatif l'adjectif *deux* ; mais l'on dira : *nous* étions deux *qui* étions du même avis, parce que l'antécédent est *nous*. Au contraire, il faudra dire : nous étions *les deux* qui étaient du même avis, parce qu'alors *les deux* est employé comme un nom, et sert d'antécédent à *qui*. De là il résulte que l'on devra dire : nous sommes *les deux qui ont échappé* au naufrage, et nous sommes *deux qui avons* échappé au naufrage.

4° *Qui*, après une préposition, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées : la personne *à qui* j'ai parlé ; rocher *à qui* je me plains ; tandis que l'on dira : les sciences *auxquelles* je m'applique, et non *à qui*.

5° Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *laquelle*, pour éviter une équivoque : j'ai vu le mari de votre sœur *qui* viendra me voir : on devra dire : *lequel* viendra me voir.

Dont marque la relation : la chose *dont* je vous parle ; *d'où* marque le lieu : la maison *d'où* je sors. Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : la famille *dont* elle sort.

6° *Que*, ordinairement objet, est quelquefois mis pour un autre membre de phrase ; par exemple : les six mois *qu'*il a été malade, c.-à-d. *pendant lesquels* ; *que* sert-il de crier ? c.-à-d. *à quoi* sert-il ?

Pronoms indéfinis.

1° *Chacun* demande *son*, *sa*, *ses*, 1° quand il est après l'objet : il faut remettre ces livres *chacun* à *sa* place ; ils apportèrent des offrandes, *chacun* selon *ses* moyens ; 2° quand il n'y a pas de pluriel énoncé avant *chacun* : chacun vit à *sa* guise ; Dieu rendra à *chacun* selon *ses* œuvres ; *chacun* de ces enfants a eu *sa* récompense.

Chacun demande *leur*, *leurs*, 1° quand il précède l'objet : ils ont rempli *chacun leur* devoir ; ils ont donné *chacun leur* avis (*chacun* pourrait se retrancher sans altération du sens) ; 2° quand le verbe n'a point ou ne saurait avoir d'objet : mes fils voyagent *chacun leur* tour pour leur santé ; ces juges ont prononcé *chacun* selon *leur* conscience. (Académie.)

2° L'un et l'autre, *les uns et les autres* indiquent la pluralité : on les a récompensés *l'un et l'autre* ; *les uns et les autres* sont venus. *L'un l'autre*, *les uns les autres* expriment la réciprocité et rejettent la conjonction, mais non la préposition : ils s'estiment *l'un l'autre* ; ils s'aiment *les uns les autres* ; ils se parlent *l'un à l'autre* ; ils ne se portent pas secours *les uns aux autres*.

3° *On* est pronom du masculin singulier : *on* est *heureux* quand *on* est *bon*, cependant il prend le féminin,

quand il s'applique spécialement à une femme, et même le pluriel, lorsque le sens indique évidemment plusieurs personnes : *on* est *heureuse* quand *on* est *mère* de famille et qu'on est *chérie* de ses enfants; *on* n'est pas des *esclaves* pour être ainsi *traités*.

Il vaut mieux dire : si *l'on* me voit ; et *l'on* vous parlera ; ou *l'on* rira ; cependant il faudra dire : et *on* lui parlera, si *on* la voit, etc.

4° *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de *rien*, il est masculin, ainsi que *personne :* Pour savoir *quelque chose*, il faut *l'avoir appris ; quelque chose* qui mérite d'être *blâmé ; personne* n'est assez *sot* pour le croire. *Quelque chose* signifiant *quelle que soit la chose*, et *personne*, nom commun, sont du féminin : *quelque chose* qu'on lui ait *dite*, on n'a pu le convaincre ; une *personne instruite*.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DU VERBE.

DU SUJET.

1. Le sujet se met après le verbe, 1° dans les phrases interrogatives : As-*tu* lu ce livre ? 2° Dans certaines phrases exclamatives : Etes-*vous* méchant ? 3° Quand on rapporte les paroles de quelqu'un : Je meurs innocent, dit *Louis XVI* sur l'échafaud. 4° Lorsque le subjonctif est employé sans conjonction pour marquer un souhait, ou pour la conjonction *quand même :* Puissiez-*vous* être heureux ! Dût l'*univers* s'écrouler, le juste n'en serait pas ému. 5° Quand avant le verbe se trouve l'objet exprimé par un pronom personnel : on a vendu la maison *qu'*avait achetée *votre père*. 6° Dans les phrases qui commencent par un verbe monopersonnel, ou par ces mots, *tel*, *aussi*, *à peine*, *encore*, *au moins*, *peut-être*, *toujours*, *en vain :* il est arrivé *de grands malheurs ;* telle fut *sa chute ;* ainsi finit *l'histoire ;* peut-être *viendra-t-il ;* *nous* l'attendons-nous.

2° Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets de même per-

sonne, il se met au pluriel : *mon père* et *ma sœur arriveront* ce soir.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met encore au pluriel et à la personne la plus noble : (la première est plus noble que la deuxième et se place en dernier lieu ; la deuxième est plus noble que la troisième) : *vous* et *moi nous partirons ; vous, mon oncle* et *moi, nous ferons* ce voyage.

REMARQUES.

1re *Remarque.*—Lorsque le verbe a plusieurs sujets, il s'accorde avec le dernier, 1° lorsque les sujets sont synonymes : *son courage, son intrépidité* nous *étonne*, parce qu'il n'y a qu'une seule et même idée ; 2° lorsque les sujets sont placés par gradation : la famille, la patrie, le genre humain *s'honore* d'un tel génie, parce que le dernier sujet est l'expression dominante ; 3° lorsque les sujets sont résumés dans une expression collective : voisins, amis, parents, *personne* ne le secourt ; 4° lorsque les sujets sont unis par la conjonction *ou* : l'amour-propre *ou* le respect humain *gouverne* ce jeune homme, parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse, c'est l'un ou l'autre ; mais s'il s'agit de faits généraux, *ou* a la valeur de *et*, et le verbe se met au pluriel : l'ambition *ou* la vengeance *portent* souvent aux crimes, parce que les sujets agissent tous les deux, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Cependant si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et à la personne la plus noble : *Vous* ou *moi serons* appelés.

2e *Remarque.*—Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe se met au pluriel : *Ni l'or ni la grandeur* ne nous rendent heureux ; *ni l'un ni l'autre* ne sont venus. Mais si l'un des sujets unis par *ni* peut seul faire l'action, alors il faut le singulier : *ni l'un ni l'autre* n'aura ce prix.

3e *Remarque.*—Avec *l'un et l'autre* on met indifféremment le singulier ou le pluriel : l'un et l'autre *est bon*, ou *sont bons*.

4e *Remarque.*—Lorsque deux sujets sont unis par une des expressions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien*

que, le verbe s'accorde avec le premier sujet : le riche, *comme* le pauvre, *est* sujet à la mort.

Il en serait de même du participe et de l'adjectif : Votre mère, *comme* votre père, était *estimée* ; l'autruche a la tête, *ainsi que* le cou, *garnie* de duvet.

5° *Remarque.*—Plusieurs infinitifs sujets veulent le verbe au pluriel : manger, boire et dormir, *sont* leur unique affaire ; promettre et tenir *sont* deux.

6° *Remarque.*—Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immédiatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel : *ce sont* les vices qui dégradent l'homme ; *ce sont* eux. On dira donc en laissant le verbe au singulier : *c'était* nous ; *c'est* le travail et l'application qui le font estimer.

Cependant, 1° quand on fait une énumération, on met le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut de la troisième personne du pluriel : il y a trois vertus théologales : *ce sont* la foi, l'espérance et la charité. 2° Pour l'harmonie, l'on dira : *fût-ce* mes propres frères, parce que la prononciation amènerait deux fois le son *ce*, si l'on disait *fussent-ce*.

Les verbes *devoir* et *pouvoir*, dans certains cas, suivent la règle du verbe être précédé de *ce* : ce *devaient* être vos amis ; ce *peuvent* être des étrangers.

7° *Remarque.*—Le collectif général exige le verbe au singulier : La foule des hommes *oublie* Dieu ; l'idée se porte sur *foule*, c'est un *tout*.

Le collectif partitif veut le verbe au pluriel : une nuée de barbares *désolèrent* le pays, c.-à-d. *beaucoup de* barbares.

DU RÉGIME DES VERBES.

1. Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire : c'est *à vous à qui* je veux parler ; c'est *de vous dont* il s'agit, c'est *là où* je demeurais ; c'est *de là d'où* je reviens.

Il faut dire : c'est *à vous* que ; c'est *de vous* que ; c'est *là* que ; c'est *de là* que.

2. Quand deux verbes ne veulent pas le même régime,

il faut donner à chacun le régime qui lui convient : il attaqua *la ville* et s'*en* empara, et non : il attaqua et s'empara *de la ville*.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent pour leur régime des prépositions différentes : beaucoup de vaisseaux entrent *dans le port* et *en sortent* tous les ans, et non : entrent et sortent *du port*.

3. Les mots employés comme régime, et joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, doivent être de même nature : on ne dira donc pas : il aime *l'étude* et *à travailler*, mais il aime *l'étude* et *le travail*.

4. Quand un verbe a un objet et un terme ou régime, le plus court se place le premier : j'ai prêté *un livre* à mon jeune frère ; j'ai donné *à mon père* le plus beau de mes livres.

S'ils sont d'égale longueur, l'objet se place le premier : donne-*le*-moi ; prêtez-*les*-lui ; je donne *un conseil* à mon ami.

Excepté quand les mots ainsi placés causeraient une équivoque : on ne dira pas : calmez *vos esprits agités*, par le repos, mais : calmez par le repos *vos esprits agités*.

5. Le verbe passif forme son régime à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* quand le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses : il est estimé *de* ses maîtres ; ce plan a été tiré *par* une bonne tête ; les grains ont été gâtés par la grêle.

6. Il y a certaines phrases dans lesquelles *lui*, *leur* remplacent fautivement *le*, *la*, *les* ; par exemple : je *lui* ai vu faire une faute ; je *leur* ai entendu dire des fausetés sur votre compte. Il faut dire : je *l'*ai vu, je *les* ai entendus.

D'ailleurs des phrases ainsi construites prêteraient à l'équivoque : je *lui* ai entendu dire des injures. On ne saura si c'est lui qu'on a entendu dire des injures ou si c'est à lui qu'on les a dites ; il faudra donc réserver *lui*, *leur* pour les phrases où ils ne font pas l'action. Cependant il faut avouer qu'on ne peut suivre cette règle dans certaines phrases : il s'est dit le maître de ces livres et on *les lui* a laissé prendre.

7. Il y a quelques verbes dont on dénature les régimes : les livres *que* je me sers, t'*en* rappelles-tu ? quand il faut dire : les livres *dont* je me sers, te *le* rappelles-tu ?

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

1. Certains verbes neutres prennent tantôt *avoir* et tantôt *être;* ils prennent *avoir* s'ils expriment une action, le passage d'un état à un autre ; ils prennent *être* s'ils marquent l'état, la situation. Ces verbes sont : *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, vieillir :* Sa fièvre *a cessé* à deux heures : sa fièvre *est cessée ;* il *a passé* par Paris : il *est passé* en Europe depuis un mois ; le fusil *a parti* tout d'un coup ; les troupes *sont parties.*

2. L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être* les verbes *accourir, apparaître* et *résulter.*

3. Les verbes neutres *convenir, demeurer, échapper, rester* changent de sens en changeant d'auxiliaire.

Convenir prend *avoir* dans le sens de *être convenable ;* cette maison m'*a convenu* ; et *être* dans le sens de *demeurer d'accord ; ils sont convenus* du prix.

Demeurer prend l'auxiliaire *avoir* pour signifier *habiter, employer du temps : j'ai demeuré* à Paris ; *il a demeuré* une heure à faire cela ; dans les autres sens, il prend *être : ils sont demeurés* tout surpris.

Echapper prend *être* lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscrétion, par négligence : son secret lui *est échappé,* une faute nous *est échappée.*

L'Académie lui donne indifféremment *avoir* ou *être* dans les expressions du genre de celles-ci : cela m'*avait* ou m'*était échappé* de la mémoire ; sa canne lui *a échappé* ou lui *est échappée* des mains ; un cri lui *a échappé* ou lui *est échappé.*

Rester dans le sens de *demeurer, passer quelque temps,* prend *avoir : j'ai resté* deux mois à Lyon ; elle *est restée* tout interdite.

4. Les verbes *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir.*

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

1° Le *présent* se met à la place du passé pour rendre l'expression plus vive: il *provoque* son adversaire, s'élance sur lui et le *terrasse*. Mais alors il faut que tous les verbes qui sont dans la même phrase gardent le *présent*.

2° L'*imparfait* ne peut s'employer, 1° pour une action qui a lieu à l'instant de la parole; on ne dira pas : j'ai appris que *vous étiez* à Paris, si la personne y est encore; il faut dire : j'ai appris que *vous êtes* à Paris ; 2° pour une vérité qui est de tous les temps : je vous ai prouvé que Dieu *est* bon, et non *était* bon.

3° Le *plus-que-parfait* ne peut s'employer au lieu du *parfait indéfini* ; il faudra dire : j'ai appris que *vous avez voyagé*, et non que *vous aviez voyagé*.

4° Le temps du verbe *être*, précédé de *ce*, est déterminé par le temps du verbe suivant ; il faut dire : ce *sera* nous qui *répondrons* ; ce *fut* lui qui *parla*.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

1° Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le *futur* ; on ne dira pas : on m'a assuré que *vous partiriez* bientôt. Comme il s'agit d'un temps à venir sans aucune idée de condition, il faut dire : que vous *partirez* bientôt. Mais pour peu que la condition ne soit pas absolue, il faut préférer le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous *arriverait* pas.

2° S'il s'agit d'une chose qui doit avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, on emploie l'impératif sous la forme suivante : allez, mais *ayez fini* et *soyez revenus* quand midi sonnera.

EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Le subjonctif est le mode du doute, de la crainte, du désir, de la volonté, de la nécessité. On l'emploie :

1° Après les verbes qui expriment une idée de commandement, de crainte, de désir, etc. : je doute, je prétends, il veut, il désire que vous *partiez*. (1)

(1) *Prendre garde*, signifiant *remarquer*, *s'apercevoir*, veut l'indicatif : Vous ne prenez pas garde que l'on vous *fait* dommage.

2° Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime l'interrogation : Je ne crois pas qu'il *vienne*; croyez-vous *qu'il soit malade* ?

Excepté quand l'interrogation ne sert qu'à marquer plus de force ou un fait certain : oubliez-vous que *je suis* votre père ? l'impie croit-il qu'*il y a* un Dieu ?

3° Après un verbe impersonnel ou employé comme tel : il semble, il convient, il faut, il est juste, il est fâcheux *qu'il vienne*.

Exception.—Il semble, accompagné d'un régime indirect, et les verbes *il paraît, il résulte, il est certain, il est vrai*, ainsi que d'autres encore qui marquent la certitude, veulent l'indicatif : il *me* semble que *vous êtes* malade ; il paraît, il est certain qu'il *est venu*.

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation ou qu'ils n'expriment une interrogation : Il ne semble pas, *vous* semble-t-il, paraît-il qu'il *ait* raison ?

4° Après un pronom relatif précédé de *le seul, l'unique, le premier*, ou d'un *superlatif relatif*, c.-à.-d. précédé de *le plus, le moins :* Vous êtes *le seul* que je *connaisse* ; il y avait *peu* de gens qui le *connussent* ; vous êtes *le meilleur* ami que j'*aie*.

Mais si l'on affirme positivement une chose, si l'on désigne une chose, il faut l'indicatif : connais-tu *le dernier* qui *est sorti* ? il m'a donné *le seul* livre qu'il *avait* ; c'est *le plus jeune* que je *connais*.

5° Après les pronoms relatifs, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : je cherche quelqu'un qui *puisse* m'aider ; je vous enverrai un homme qui *sache* s'expliquer ; j'irai dans un lieu où je *sois* tranquille ; mais si la chose est connue, certaine, positive, il faut l'indicatif : je cherche quelqu'un qui me *rendra* ce service.

6° Après les expressions *quel, que, quelque... que, qui que, quoi que :* Qui que vous *soyez* ; quoi que vous *fassiez* ; quelque savants que vous vous *croyiez*. *Tout que* veut toujours l'indicatif : tout savants que vous *êtes*. L'on dit aussi : *si* savant *que* vous *soyez*.

7° Après certaines locutions conjonctives, comme *afin*

que, pourvu que, etc., et *que* mis pour une de ces locutions ou dans le sens de *si*.

Remarque.—De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif : le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : conduisez-vous de manière que vous *obteniez* l'estime des bons ; et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé : il s'est conduit de manière qu'il *a obtenu*, ou il se conduit de manière qu'il *obtient*, etc.

8° Dans certaines exclamations : *Fasse* le ciel ! *Advienne* que pourra ! *Plaise à Dieu !* ou d'une manière absolue dans quelques expressions très-singulières : il ne fait rien que *je sache* ; qui *vive ?*

RÈGLE DE LA CORRESPONDANCE DES TEMPS.

1° Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met le second verbe au présent du subjonctif si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au parfait du subjonctif, pour exprimer un passé :

Je désire	que vous *veniez* immédiatement,	présent.
Je désirerai	que vous *veniez* demain,	futur.
	que vous *soyez revenu* dimanche,	passé.

2° Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des parfaits ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé :

Je désirais, Je désirai, J'ai désiré, J'avais désiré, Je désirerais, J'aurais désiré,	que vous *vinssiez* immédiatement, que vous *vinssiez* demain, que vous *fussiez revenu*,	présent, futur, passé,

Remarques.—1° Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif ; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression conditionnelle, exprimée par *si* ou *sans*, qui est elle-même à l'imparfait

ou au plus-que-parfait : *je doute* que vous *fissiez* cela, *si* je vous le *disais* ; je ne *croirai* jamais que *vous fussiez demeuré* bon *sans* mes conseils, c.-à-d. *si* je ne vous *eusse donné* des conseils.

2° Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au parfait du subjonctif ; 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même : Dieu a voulu que nous *soyons* mortels ; 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que*, *bien que*, *de crainte que*, *de peur que*, *encore que*, *pour que*, *quoique*, on veut exprimer un futur : nous lui avons écrit, pour qu'il *prenne* demain une détermination.

3° Après un parfait indéfini, l'usage permet d'employer le parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait : a-t-on jamais vu un homme qui *ait montré* plus de courage ?

EMPLOI DE L'INFINITIF.

1. Un infinitif employé comme régime doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira pas : la journée est trop avancée, pour *commencer* cet ouvrage. Il faut dire : pour que *je commence*. Il y aura équivoque à dire : je t'instruis pour *rendre* service à tes parents. Il faudra : pour que *tu rendes* service, ou : pour que *je rende* service, suivant le sens.

Mais il sera régulier de dire : l'homme vit pour *travailler* ; Dieu nous a créés pour *travailler* ; je vous conseille de *travailler*.

2. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus rapide : je crois *partir* demain, mieux que : je crois *que je partirai* demain.

———

CHAPITRE SIXIÈME.

DU PARTICIPE.

1° DU PARTICIPE PRÉSENT.

1. Le qualificatif en *ant* est participe présent, et par conséquent toujours invariable, 1° lorsqu'il est accompagné d'une négation ou d'un objet : des écoliers n'*étudiant* pas, ne *faisant* pas leur devoir ; 2° quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas il peut se remplacer par *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif : ces messieurs *tremblant* de froid ne pouvaient tenir leur plume, c.-à-d. *parce que* ces messieurs *tremblaient* ; la mer *mugissant* ressemble à une personne en furie, c.-à-d. la mer, *quand* elle *mugit* ; 3° quand il est précédé de la préposition *en* : ces enfants étudient en *jouant*.

2. Le qualificatif en *ant* est adjectif verbal et par conséquent s'accorde en genre et en nombre avec le nom, quand il marque l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte : des hommes *prévoyants*, des questions *embarrassantes*. Alors il peut se remplacer par un autre adjectif, ou se construire avec un des temps du verbe *être* : des hommes *prudents*, des questions qui *sont embarrassantes*.

2° DU PARTICIPE PASSÉ.

Participe laissé.

1. *Laissé* suivi d'un infinitif neutre s'accorde avec l'objet qui le précède : je les ai *laissés* venir, je les ai *laissés* tomber, c.-à-d. j'ai laissé *eux*.

2. S'il est suivi d'un infinitif actif, ou cet infinitif fait l'action, alors accord avec l'objet qui précède : je les ai *laissés* écrire ; je les ai *laissés* terminer leurs travaux ; ou l'infinitif ne fait pas l'action, alors pas d'accord : je les

ia *laissé* surprendre par l'ennemi ; ils se sont *laissé* surprendre ; elle s'est *laissé* tromper ; parce que *les, se*, sont les objets de *surprendre, tromper*, qui eux-mêmes sont les objets de *laissé*.

PARTICIPES *ouï, attendu, etc.*

Les participes *attendu, approuvé, ouï, vu*, et autres semblables placés au commencement d'une phrase, sont invariables : *approuvé* l'écriture ci-dessus ; *ouï* les conclusions ; mais placés après le nom, ils prennent l'accord : l'écriture *approuvée*, les pièces *vues* par la cour.

PARTICIPE *fait* DEVANT UN INFINITIF.

Le participe *fait* devant un infinitif est toujours invariable : les enfants que j'ai *fait* instruire ; cette action les a *fait* mépriser. La raison en est que le participe *fait* ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée, ne formant avec lui, pour ainsi dire, qu'un seul verbe :

PARTICIPES *coûté, valu, pesé.*

Les verbes *coûter, valoir* et *peser* sont généralement regardés comme actifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale : que de peine votre instruction m'a *coûtée !* je regrette les cent francs que ce procès m'a *coûtés* ; il ne les a jamais *valus* ; les deux livres que ce paquet a *pesées*.

PARTICIPES *eu* ET *donné.*

Les participes *eu* et *donné*, avant un verbe à l'infinitif, suivent la règle générale : les livres que vous m'avez *donnés* à lire ; les difficultés que j'ai *eues* à vaincre.

PARTICIPES *cru, dû, pu, voulu.*

L'infinitif est quelquefois supprimé après les participes des verbes *croire, devoir, pouvoir, vouloir* ; alors ces participes restent invariables : je lui ai fait tous les reproches que j'ai *cru*, que j'ai *voulu*, c'-à-d. que j'ai *cru* devoir lui faire, que j'ai *voulu* lui faire.

PARTICIPES PRÉCÉDÉS DE *un de, un des*.

Quand le participe passé a pour objet un pronom tenant la place de *un de, un des* suivi d'un nom pluriel, il reste au singulier, quand il n'y a pas idée de pluralité : *un* de vos enfants, que j'ai *vu* ce matin, m'a donné de vos nouvelles *(je n'ai vu que celui-là)* ; il se met au pluriel, dans le cas contraire : *un* des enfants que j'ai *vus* ce matin m'a donné de vos nouvelles *(j'en ai vu plusieurs)*.

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DE *le peu de*.

Le participe passé précédé de *le peu de* s'accorde avec le mot *peu*, quand le sens de la phrase suppose *manque, défaut* : Votre peu d'amitié a été *blâmé* ; le peu de complaisance que vous avez *montré*. Il s'accorde, au contraire, avec le régime de *peu*, quand le sens signifie *une petite quantité :* le peu d'affection que vous lui avez *témoignée* lui a rendu le courage ; leur *peu* de bonne volonté sera *couronnée* de succès.

PARTICIPE AVEC *l'*.

Quand *l'* signifie *cela*, le participe passé reste au masculin singulier : Cette maison est moins belle que je ne *l'*avais *cru*, c.-à-d. que je n'avais cru *cela (qu'elle était belle)*.

DEUX PARTICIPES DE SUITE.

Ordinairement, quand deux verbes se suivent, le dernier se met à l'infinitif. Excepté quand le second verbe marque un état : Les devoirs que j'ai trouvés *finis* ; les chevaux que j'ai vus *attachés*.

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE L'ADVERBE.

1. *Alentour*, *auparavant*, *davantage* sont des adverbes qui rejettent tout régime. *Davantage* ne peut avoir le sens de *le plus*. Au lieu de dire : de tous vos amis, celui-ci me plaît *davantage*, il faut : celui-ci me plaît *le plus*.

2. *Aussi, autant* expriment la comparaison : le premier se met, devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *aussi* instruit que son père ; il travaille *autant* que vous. Avec une négation, *si, tant* s'emploient pour *aussi, autant :* il n'est pas *si* sage que vous ; rien ne m'a *tant* surpris que cette nouvelle.

3. Avant un comparatif on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup :* vous êtes *beaucoup* ou *de beaucoup* plus grand que moi.

4. *Comme* peut avoir le sens de *combien : Comme* te voilà changé ! ou de *comment :* voici *comme* l'afiaire se passa.

5. *Dessus, dessous, dedans, dehors* sont des adverbes qui ne veulent pas de régime. Excepté quand ils sont en opposition : cet objet n'était ni *dessus* ni *dessous* la commode, ou lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par-dessus* le mur ; on l'a retiré *de dessous* la table.

6. *De suite* signifie *successivement, sans interruption :* deux mots *de suite* ; *tout de suite* veut dire *immédiatement :* pars *tout de suite.*

7. *Environ* est un adverbe qui signifie *à peu près :* il est *environ* deux heures ; mais il ne faut pas dire : *aux environs de deux heures.*

8. *Plus*, quand il exprime la quantité, doit être suivi de la préposition *de :* il y avait plus *de* cent personnes ; il est plus *de* deux heures ; son argent est plus *d'*à moitié dépensé.

9. *Plutôt, plus tôt* ont entre eux cette différence que *plutôt* en un seul mot exprime la préférence : de ces deux objets, prenez *plutôt* celui-là ; tandis que *plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : vous partirez *plus tôt* que les autres.

10. *Non plus* répond à une phrase négative : il ne le veut pas, ni moi *non plus.*

11. On doit éviter d'employer *si* devant un nom : j'ai *si* soif ; ou devant une locution adverbiale : il était *si* en peine, il est venu *si* à propos ; il faut prendre un autre tour : j'ai *si* grand'soif, il est *si* fort en peine, il est venu *si* fort à propos.

12. *Si* et *tant* marquent le plus souvent l'étendue : il est *si* sage que tous l'admirent ; il a *tant* travaillé qu'il en mourra.

13. *Tout à coup* signifie *soudainement : tout à coup* la pluie tomba ; *tout d'un coup* veut dire *en une seule fois ;* il s'est enrichi *tout d'un coup.*

14. *Très* se met devant un adjectif ou devant un adverbe, mais jamais devant un nom. On ne dira donc pas : j'ai *très* faim, *très* raison ; il faudra recourir à une tournure : j'ai *grand'*faim, *grandement* raison.

15. On ne dira pas : c'est *ici où* je demeure, c'est *là où* je vais, mais c'est ici *que* je demeure, c'est là *que* je vais, pour ne pas donner deux régimes à un même verbe.

16. Les adverbes de quantité prennent *de* pour régime : il a *infiniment d'*esprit ; il n'y aura pas *extrêmement de* vin cette année ; *que* vous m'avez fait *de* peine ! c.-à-d. *combien* de peine !

EMPLOI DE LA NÉGATIVE.

Ne, ne pas, ne point, sont nos négations.

1. *Ne* se met toujours après *à moins que, de peur que, de crainte que,* et après les verbes *empêcher* et *prendre garde : à moins qu'*il *ne* parte, *de peur que* l'on *ne* me trompe ; la pluie *empêchera* que l'on *ne* sorte.

Ne se met encore après *autre, autrement, plus, moins, mieux, meilleur,* etc., après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler,* mais seulement dans les phrases affirmatives : il est *meilleur* que je *ne* pensais ; il n'écrit pas *mieux* que je pensais ; je *crains* qu'il *ne* vienne ; je n'*ai* pas *peur* qu'il vienne.

Remarque.—Après ces quatre verbes *craindre, appréhender, avoir peur, trembler,* et après les locutions *de peur que, de crainte que,* on emploie seulement *ne,* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : un écolier négligent *craint* que son maître *ne* le punisse.

Au contraire, on emploie *ne pas, ne point* pour un effet que l'on désire : un bon fils *craint* que son père *ne* relève *pas* de maladie.

2. *Nier, disconvenir, désespérer,* accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, laissent libre l'emploi

de la négative avant le second verbe : je ne nie pas que cela soit, ou *ne* soit juste.

3. *Douter* étant précédé d'une négation ou d'une interrogation, veut *ne* avant le second verbe : je ne doute pas que cela *ne* soit ; qui doute que la vertu *ne* soit aimable? Il en est de même de *tenir* employé impersonnellement et avec la négation ou l'interrogation : il ne tient pas à moi que cela *ne* se fasse.

Remarque.—Douter et *nier* employés sans négation ne la prennent pas devant le second verbe : je *doute*, je *nie* que cela soit.

4. *Sans*, équivalant à *et ne*, n'admet pas une nouvelle négation après lui ; on dira : j'ai agi ainsi *sans craindre* qu'on m'en fît un reproche, c.-à-d. *et je n'ai pas craint* qu'on m'en fît un reproche.

5. Avec *avant que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative : *avant qu'*il parte ; j'ai *défendu* que vous fissiez telle chose.

6. *Point* nie plus fortement que *pas*. D'où il suit : 1° que *point* se dit de quelque chose de permanent et d'habituel, et *pas*, de quelque chose de passager et d'accidentel : il ne lit *point*, c.-à-d. *jamais* ; il ne lit *pas*, c.-à-d. *dans ce moment ;* 2° que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si*, *aussi*, *tant*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., et avec les adjectifs numéraux ; il n'est *pas aussi* habile, il ne possède *pas un* ami ; vous n'avez *pas* lu *dix* pages.

7. Dans les phrases interrogatives *pas* et *point* se présentent avec des sens différents. N'avez-vous *point* dit cela ? suppose du doute dans celui qui parle. N'avez-vous *pas* dit cela ? se dit par manière de reproche, pour une chose certaine.

8. On supprime *pas* et *point* : 1° avec *oser*, *pouvoir*, *cesser*, *savoir*, employés seuls ou suivis d'un infinitif : *je ne puis* partir, *je ne cesse* de travailler ; 2° quand il y a dans la phrase une expression dont le sens est négatif, comme : *jamais*, *personne*, *rien*, *aucun*, *nul*, *guère*, et autres semblables : *personne* n'est venu ; je n'ai *rien* fait.

Mais si *jamais*, *rien*, *personne* présentent un sens affirmatif, on retranche *ne* : si *jamais personne* se fie au men-

teur, il sera trompé ; a-t-on *jamais* vu *rien* de pareil ? 3° Après *il y a* suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que* je *ne* l'ai vu ; *il y a six mois que* je *ne* lui ai parlé. Mais on dira : *il y a six mois* que nous *ne* nous parlons *point*.

9. Il faut la négation *ne*, 1° après *que* dans le sens de *pourquoi : Que ne* venez-vous ici ? 2° Après *si*, dans le sens de *à moins que :* si vous *ne* travaillez, vous ne réussirez pas. 3° Avec *ni :* je *ne* l'aime *ni ne* l'estime ; *ni* l'or *ni* la grandeur *ne* nous rendent heureux.

CHAPITRE HUITIÈME.

DE LA PRÉPOSITION.

1. *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : vingt *à* trente personnes.

A se place entre deux nombres de suite, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : deux *à* trois livres de sucre ; cinq *à* six lieues. Mais il faut dire : cinq *ou* six personnes, onze *ou* douze chevaux, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent.

2. *Au travers* veut *de : au travers des* ennemis ; mais il faut dire : *à travers* les ennemis.

3. *Avant* se dit du temps ; *devant*, du lieu : il finira *avant* nous ; vous marcherez *devant* eux. Mais on dira indifféremment : un mot placé *devant* ou *avant* un autre.

4. *De* peut se supprimer dans les quantièmes, devant les noms de mois : le cinq *de* janvier, ou : le cinq janvier.

Mais l'Académie fait une nécessité de répéter *de* dans les phrases du genre de celle-ci : quel est le plus habile *de* cet homme-ci ou *de* celui-là ?

5. *Durant* exprime un temps continu, *pendant*, une époque déterminée : les troupes campèrent *durant* l'hiver ; ne te mets pas en route *pendant* l'hiver.

6. *En*, *dans*, appliqués au temps, n'ont pas la même

valeur : mon frère arrivera *dans* trois jours, c.-à-d. *après* trois jours ; une fois à tel endroit, on arrive *en* trois heures, c.-à-d. *dans l'espace de* trois heures.

7. *Jusque*. On dit également *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*. *Jusques* se dit devant une voyelle : *jusques à quand*, mais cette manière de parler s'emploie rarement.

8. *Près de*. On dit : il est *près de* partir, c.-à-d. *sur le point de* partir ; il est prêt à partir, c.-à-d. il est préparé à partir.

Près mis après un nom précédé de la préposition *à*, est un adverbe qui signifie *excepté :* A l'avarice *près*, c'est un honnête homme.

9. *Quant à* est une locution prépositive qui signifie *pour ce qui est de : quant à* moi, je suis malade.

10. *Voici* désigne les choses qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà*, celles qui en sont plus éloignées : *voici* mon chapeau, et *voilà* le vôtre.

Voici s'emploie aussi pour les choses que l'on va dire, et *voilà* pour les choses que l'on vient de dire.

11. *Auprès*, *autour*, *en face*, *hors*, *près*, *proche*, *vis-à-vis* sont ordinairement suivis de la préposition *de*.

Remarques.—1° *C'est à vous à*, signifie *c'est à votre tour de :* c'est à vous *à* jouer ; *c'est à vous de* signifie *c'est votre devoir de :* c'est à vous *de* plaire à vos parents. 2° *Vis-à-vis* ne saurait s'employer pour *à l'égard de ;* il ne faut pas dire : il s'est mal comporté *vis-à-vis de* moi, mais : *envers* moi. 3° *Sans* se remplace par *ni* avant le second régime : *sans* boire *ni* manger, ou, *sans* boire et *sans* manger. 4° Après plusieurs prépositions le régime est sous-entendu : il a parlé *pour* et *contre ;* il venait *après ;* il a pris son livre et il est parti *avec*.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE LA CONJONCTION.

1. *Et* sert à joindre : 1° deux propositions non négatives : il lit *et* joué beaucoup ; 2° une affirmative et une négative : il boit *et* ne s'inquiète pas du reste ; 3° deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : il ne boit pas de vin *et* n'en va pas plus mal.

2. *Ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives dans le même sens : je ne veux *ni* ne peux courir ; il ne cultive *ni* les sciences *ni* les lettres.

3. *Plus*, *mieux*, *moins*, *autant* répétés ne doivent pas être unis par la conjonction *et* ; il faut dire : *plus* je lis, *plus* je veux lire.

4. *Parce que*, en deux mots, signifie *attendu que* : aimons Dieu, *parce qu'*il est bon. *Par ce que*, en trois mots, signifie *par la chose que* : *par ce qu'*il dit, on voit qu'il a raison.

5. *Quoique* en un seul mot signifie *bien que* : *quoiqu'*il travaille, il ne réussit pas. *Quoi que*, en deux mots, veut dire *quelque chose que* : *quoi qu'*il fasse, il sera blâmé.

6. *Quand* est conjonction dans le sens de *lorsque*, *encore que* ; il est adverbe lorsqu'il signifie *dans quel temps* : *quand* viendrez-vous ?

7. *Que* s'emploie, 1° entre deux verbes : je crois *que* Dieu est bon ; 2° dans l'imprécation, le souhait, le commandement, l'exclamation ; *que* le ciel le confonde ! *qu'*il parte ; que Dieu est bon ! (ici *que* est adverbe et signifie *combien*) ; insensé *que* j'étais ! 3° pour d'autres conjonctions : approchez *que* je vous parle, pour *afin que* ; je ne partirai pas *que* mon affaire ne soit réglée, pour *avant que* ; ou pour éviter la répétition de la conjonction précédente : *comme* Dieu est bon et *qu'*il est juste ; *si* je viens et *que* je veuille, c.-à-d. et *si je veux*. 4° pour unir les termes d'une comparaison : il est plus sage *que* vous ; il est aussi pieux *que* savant.

CHAPITRE DIXIÈME.

DE L'INTERJECTION.

Oh ! exprime l'admiration, la douleur profonde : *Oh !* que c'est beau ? *Oh !* que je souffre !

Ho ! marque l'étonnement, et sert à appeler : *Ho !* comme vous y allez ! *Ho ! Ho !* venez ici.

O s'emploie en apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses). *O* mon fils ! aimez Dieu ; *ô* mort ! que ton souvenir est amer ! On le rencontre encore dans des phrases du genre de celles-ci : *ô* douleur ! *ô* regret ! j'ai désolé mon père !

CHAPITRE ONZIÈME.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

Pour abréger le discours, pour le rendre plus vif, pour lui donner plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on néglige quelquefois l'ordre que prescrivent la nature, l'esprit et la grammaire. L'on se sert alors de quatre figures, qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

L'*ellipse* retranche certains mots que la grammaire, et non le sens, regarderait comme nécessaires : le brave *se connaît* dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin, (sous-entendu *se connaît*).

Pour que l'ellipse soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent aisément être suppléés, sans que les temps ou la qualité du verbe en souffrent. Il ne faudra donc pas dire : *en trompant* on devrait craindre de *l'être*.

DU PLÉONASME.

Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est la répétition d'un mot déjà exprimé, ou d'une idée déjà énoncée : mon *bras*, mon faible *bras* ; je l'ai *vu* de mes *yeux* ; je *lui* ai parlé *à lui-même*.

Le pléonasme est vicieux lorsqu'il ne donne ni énergie ni grâce au discours, comme : j'ai été *forcé malgré* moi ; ils *s'entr'aident mutuellement* ; *peut-être pourront*-ils réussir.

DE LA SYLLEPSE.

La *syllepse* consiste à faire accorder un mot plutôt avec l'idée qu'avec le mot auquel il se rapporte grammaticalement :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui*, mais l'idée se porte sur les pauvres en général.

C'est encore la syllepse qui nous autorise à dire : un grand *nombre* de personnes *ont péri*.

DE L'INVERSION.

L'*inversion* a lieu quand les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : ainsi parla *cet homme*.

Sans être de rigueur, souvent cette figure donne au style plus d'élégance et d'énergie : nous écoutons volontiers les conseils que *nous donnent* ceux qui savent flatter nos caprices.

C'est surtout en poésie que l'inversion se rencontre le plus fréquemment, parce que la poésie exige plus de vivacité, plus de hardiesse et plus d'élégance.

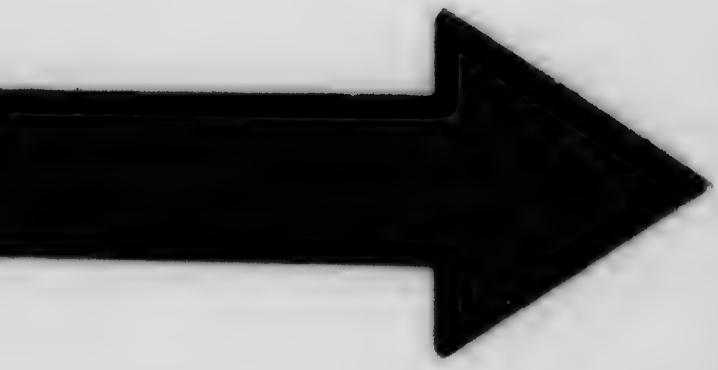

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

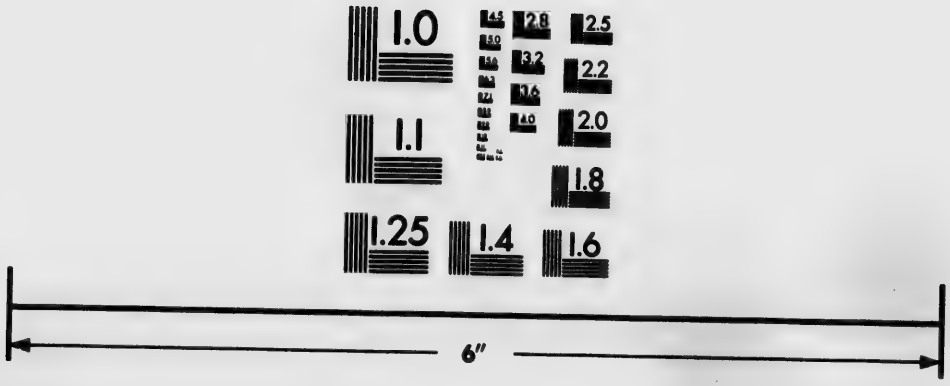

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

CHAPITRE DOUZIÈME.

ARTICLE PREMIER.

DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES. ACCENTS.

1. On écrit avec un *é fermé* les noms et les verbes terminés en *ege : collége*, *j'abrége*, et les expressions *dussé-je ! donné-je ?*

2. Il faut donner l'accent *grave* aux prépositions *à* et *dès* ; à l'adverbe *là*, et à *où*, pronom et adverbe ; à *çà*, *déjà*, *deçà*, *voilà*, *en deçà*, *holà*, *par là*, *çà et là*, *de là*.

3. L'accent *circonflexe* se met sur la lettre *i* des verbes en *aître*, seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : il *paraît*, il *paraîtrait* (l'accent remplace le point sur l'i) ; sur les deux premières personnes du pluriel du parfait défini et sur la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *nous eûmes*, *vous vîtes*, *qu'il aimât*, *qu'il finît* ; sur les adjectifs *mûr* et *sûr*, dans le sens de *certain* ; sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, participes du masculin singulier des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître* ; sur *le nôtre*, *le vôtre*.

4. On ne met jamais d'accent sur un *e* suivi d'une consonne doublée ou d'un *x* ou de trois consonnes : *corvette*, *Mexique*, *esprit*, *réflexion*.

DE L'APOSTROPHE ET DE LA CÉDILLE.

1. On met l'apostrophe, pour remplacer la voyelle, 1° après *lorsque*, *puisque*, *quoique*, devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *quoi qu'on dise* ; 2° après *quelque* et *presque*, mais seulement dans *quelqu'un*, *presqu'île* ; 3° après *entre* devant un mot avec lequel il est intimement lié : *entr'acte*, *s'entr'aider*, *entr'ouvrir* ; mais il ne faut pas écrire : *entr'eux* ; 4° après *grande* devant plusieurs noms féminins : *grand'mère*, *grand'faim*, *grand'salle* ; 5° après *si* devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils viennent*.

2. On met la cédille sous le *c*, suivi de *a*, *o*, *u* : *reçu*, *façon*, *façade*.

DU TRÉMA ET DU TRAIT D'UNION.

1. On met le tréma sur les voyelles *e*, *i*, *u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente : *haïr*, *naïf*, *Saül*.

Les mots *aiguë*, *bisaiguë*, *ambiguë*, *aiguë*, etc., prennent le tréma sur l'*e*, pour empêcher qu'on ne prononce la terminaison comme dans *fatigue*.

2. On met un trait d'union, 1° entre les parties d'un mot composé : *coffre-fort*, *arc-en-ciel*, *sur-le champ*, *chef-d'œuvre* ; 2° entre le verbe et les pronoms *je*, *moi*, *tu*, *toi*, *nous*, *vous*, *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*, *ce*, *on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *réponds-moi*, *pars-tu ? allez-y*, *est-ce lui ?* S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laisse-le-moi*, *donnez-les-leur*. Mais l'on écrira : *allons nous promener*, *venez le chercher*, *faites en prendre*, *irons-nous vous chercher ?* parce que *nous*, *le*, *en*, *vous* sont les régimes des verbes suivants. 3° Avant et après le *t* euphonique : *parle-t-il ? viendra-t-elle ?* 4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont liés au mot précédent ou suivant : *celui-ci*, *celui-là*, *ci-contre*, *ci-joint*, *là-dessus*, *jusque-là*. 5° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pronom personnel : *très-bon*, *très-bien*, *eux-mêmes*. 6° entre les adjectifs de nombres inférieurs à cent : *quatre-vingt-dix-neuf*, *cent dix-huit*.

DE LA PARENTHÈSE.

La *parenthèse* sert à renfermer certains mots qui, quoiqu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement : A ce choc (*et j'en frémis encore*), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais.

ARTICLE SECOND.

DE LA PONCTUATION.

La *ponctuation* sert à faire distinguer les phrases et les membres qui les composent ; elle fait connaître aussi les repos qu'on doit observer en lisant ou en écrivant.

Les signes de la ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif*, et le *point exclamatif*.

1° La *virgule* s'emploie pour séparer les noms, les adjectifs et les verbes qui se suivent : *La candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance. Dieu est tout-puissant, bon, juste. Il prit, quitta, reprit le vice et la vertu.*

Après les mots mis *en apostrophe : Mon cher ami, sois vertueux. Daignez, ô mon Dieu, venir à mon secours.*

Pour remplacer un verbe sous-entendu : *l'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.*

Avant et après toute expression qu'on peut retrancher de la phrase, sans en dénaturer le sens : *Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.*

Avant et après les phrases incidentes et explicatives : *Les hommes, qui sont raisonnables, devraient suivre les lumières de la raison.*

Pour séparer les parties d'une phrase, quand elles ont peu d'étendue : *L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.*

2° Le *point-virgule* se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre : *La douceur est, à la vérité, une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.*

Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *Je l'ai toujours beaucoup estimé ; je ne le lui dis pourtant pas trop.*

3° On emploie les *deux points*, après un membre de phrase qui annonce une citation : *Dieu dit: Que la lumière soit faite.*

Pour indiquer une énumération : *Voici tout le devoir d'un père : aimer, gouverner, récompenser et punir.*

Devant une proposition qui est l'explication ou l'application de la précédente : *Obligeons tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

4° Le *point* se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini : *Le mensonge est le plus bas de tous les vices.*

On l'emploie aussi après un mot écrit en abrégé : Adj. pour *adjectif*.

5° Le *point interrogatif* se met après les phrases interrogatives : *Quoi de plus beau que la vertu?*

5° Le *point exclamatif* se met après une interjection ou à la fin des phrases qui marquent la joie, la surprise, l'admiration, etc. : *Qu'il est doux de servir le Seigneur! Hélas! quelle douleur!*

CHAPITRE TREIZIÈME.

QUELQUES REMARQUES SUR LA PRONONCIATION.

1. *Ai* dans *maison, raison,* etc., a le son de l'*è ouvert*, de manière que *raisonner* a un tout autre son que *résonner*.

2. *A* de *ao* est nul dans *août, aoriste, Saône,* et *taon.*

3. *C* ne se prononce pas dans *marc* (monnaie). Il se prononce comme *g* dans *second, secondement, seconder,* mais il garde sa prononciation dans *fécond,* etc.

4. *D* a le son de *t* devant une voyelle et une *h* muette.

5. *E* se prononce *a* dans *indemnité, femme, hennir, solennel* et dans les adverbes en *emment : prudemment.* Il faut éviter de le prononcer *fermé* dans *enivrer, enorgueillir,* qui se prononcent *an-ivrer, an-orgueillir.*

6. *F* se prononce dans *serf* (esclave), mais il est nul dans *chef-d'œuvre, cerf,* et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs.*

7. *G* se prononce comme un *k* devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *un long*

hiver. Il ne se prononce pas dans *signet*. *Gn*, dans *magnanime*, *magnifique*, se prononce comme dans *agneau*.

8. *H*, aspiré dans *héros*, ne l'est pas dans *héroïque*, *héroïsme*, *héroïne*.

9. *I* ne se prononce pas dans *oignon* ; l'Académie se tait sur les mots *poignant*, *poignard*, etc.

10. *O* est nul dans *paon*, *faon*, *Laon*.

11. *P* est nul dans *dompter*, *promptement*, *baptême*, mais il se prononce dans *baptismal*.

12. *R* se prononce à la fin des infinitifs de la première conjugaison, mais seulement devant une voyelle ou une *h* muette : *aimer à jouer*.

13. *S* se prononce dans *jadis*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une *fleur de li*. Il ne se prononce pas dans *dès que*, *tandis que*, ni à la fin des mots *divers*, *alors*, excepté devant une voyelle. Il garde sa prononciation dans *désuétude*, *parasol*, *préséance*, et se prononce comme *z* dans *Alsace*, etc.

14. *T* se prononce à la fin des mots terminés par *ct* : *exact*, *tact*, *direct*, *abject*, *strict*, etc., excepté dans *amict*, qui se prononce *ami* ; il se prononce aussi dans *net*, *dot*, etc. *Antechrist* se prononce *antecri* ; il se prononce dur dans *question*, *digestion*, etc.

15. *U* se prononce dans *aiguillon*, *aiguiser*, *inextinguible*.

16. *X* a le son de deux *s* dans *Auxerre*, *Bruxelles*, *Auxonne*.

17. *Z* a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*.

18. *T* et *d*, précédés de *r*, ne se prononcent pas à la fin des mots : *une mort affreuse*, *de part en part*, excepté dans l'adverbe *fort*, où *t* se prononce : *fort aimable*.

19. Dans les mots finissant par *un*, comme *chacun*, *commun*, etc., il faut faire entendre le son propre de *un*, et ne pas prononcer *in*.

20. Quand un mot, au singulier, finit par un *s*, il vaut mieux ne pas faire la consonnance : *l'univers entier*, *corps à corps*.

21. *Un*, adjectif numéral ou indéfini, devant un nom masculin commençant par une *h* muette ou une voyelle, ne doit pas se prononcer comme s'il était féminin :

un homme, un autel, et non comme s'il y avait *une homme, une autel.*

22. *Au*, dans *mauvais* et autres mots, se prononce presque comme un *o long*.

23. Il faut adoucir la prononciation de l'*a* dans les mots terminés en *ation*, dans *gagner*, *David*, *Sara*, *fatal*, *affable*, etc.

24. Les mots *gageure*, *mangeure*, etc., se prononcent comme s'ils s'écrivaient *gajure*, *manjure*, mais dans *envergure*, le *g* garde son son dur, comme dans *augure*.

25. Dans la lecture publique et dans la déclamation, il faut s'appliquer à bien faire les liaisons, à éviter un ton de voix prétentieux et à bien faire comprendre le sens des phrases par des pauses convenables aux virgules, aux points, etc.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

Avoir l'air.

Si l'adjectif qui suit *air* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : Elle a l'air *bon*, elle a l'air *méchant* ; *air* se prend alors pour la physionomie. Mais si l'adjectif se rapporte à la personne, plutôt qu'au mot *air*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : Elle a l'air *contente* de ce qu'on lui a dit ; elles avaient l'air *embarrassées*. Pour les choses, l'on prend un autre tour : cette pomme *paraît* cuite, ou *a l'air* d'être cuite.

Aider.

Aider à quelqu'un, c'est partager ses efforts, ses fatigues : *aidez-lui* à se relever. *Aider quelqu'un*, c'est simplement l'assister : *aider quelqu'un* de sa bourse.

Excuse, pardon.

On ne doit pas dire : je vous demande *excuse*, mais : je vous demande *pardon*.

Il est allé, il a été.

Le premier signifie qu'on n'est pas revenu ; le second suppose le retour.

Déjeuner.

On dira *déjeuner* d'un poulet, et non *avec un poulet.*

Fond, fonds, fonts.

On écrira *le fond* d'un puits ; un mauvais *fonds* de terre, un *fonds* de malice ; les *fonts* baptismaux.

Jouir.

On ne dit pas *jouir* d'une mauvaise santé, *jouir* ne se disant que de choses agréables ; il faut dire : *avoir* une mauvaise santé.

Témoin.

Témoin, au commencement d'une phrase, et *à témoin* précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement : *témoin* les victoires qu'il a remportées ; je vous prends tous *à témoin.*

Tomber par terre, à terre.

Tomber par terre se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber : cet enfant *est tombé par* terre. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : les fruits *tombent à terre.*

FIN.

TABLE.

I Partie.

ERRATA DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Page 11, ligne 24, au lieu de : *restreinde*, lisez : *restreindre.*
Page 28, ligne 11, avant *âmes*, ajoutez : en *a*, il aim-*a*, 3e pers.
Page 47, ligne 14, mettez entre parenthèse (du sing.) depuis : *et non pas*, jusqu'après : *sers-toi-s-en.*
Page 55, dans la note, au lieu de : *bel espoir*, lisez : *bol, espoir.*
Page 56, ligne 16, au lieu de : *des* beaux pins, lisez : *des* beaux-pères.
Page 68, ligne 19, au lieu de : Etes-*vous* méchant ? lisez : Etes-*vous* méchant !
Page 73, ligne 23, au lieu de : *arrivrait*, lisez : *arriverait.*
Page 78, ligne 15, après : qu'un seul verbe, ne mettre qu'un point.

Avoir 20
Temps 21
Formation des temps simples 21
1er Tableau des Verbes irréguliers 23
Verbes en *cer*, *yer*, *eler*, *eter* 24
Formation des temps composés. 24
Nombres et personnes 25
Formation des personnes 25
Verbe auxiliaire *Avoir* 25
Va, *vas-y*, (*note*) 32
Fleurir, *bénir*, haïr, etc 32

Il est allé, il a été.

Le premier signifie qu'on n'est pas revenu ; le second suppose le retour.

Déjeuner.

On dira *déjeuner* d'un poulet, et non *avec un poulet.*

Fond, fonds, fonts.

On écrira *le fond* d'un puits ; un mauvais *fonds* de terre, un *fonds* de malice ; les *fonts* baptismaux.

On
disan
mauv

Tén
précé
bialen
vous p

Tom
terre,
Tombe
tomben

TABLE.

I Partie.

ÉLÉMENTS 7
Le Nom 9
Genres 9
Nombres 9
Formation du pluriel 10
L'Article 11
Restriction 11
L'Adjectif 12
Formation du féminin 12
Formation du pluriel 14
Degrés de signification 14
Adjectifs possessifs 15
Adjectifs démonstratifs 15
Adjectifs numéraux 16
Adjectifs indéfinis 16
Règle des adjectifs 16
Le Pronom 16
Pronoms personnels 16
Pronoms possessifs 17
Pronoms démonstratifs 18
Pronoms relatifs 18
Pronoms interrogatifs 19
Pronoms indéfinis 19
Règle des pronoms 20
Le Verbe 20
Modes 20
Temps 21
Formation des temps simples 21
1er Tableau des Verbes irréguliers 23
Verbes en *cer*, *yer*, *eler*, *eter* 24
Formation des temps composés 24
Nombres et personnes 25
Formation des personnes 25
Verbe auxiliaire *Avoir* 25
Va, *vas-y*, (*note*) 32
Fleurir, *bénir*, haïr, etc 32

Verbes conjugués interrogativement..... 33
2e Tableau des verbes irréguliers 34
Sujet, objet du verbe..... 35
Verbe *Être*..... 35
Verbe passif..... 36
Verbe neutre..... 37
Verbe réfléchi..... 38
Verbes impersonnels, défectifs..... 39
Le Participe..... 40
Accord du participe passé..... 41
L'Adverbe..... 41
La Préposition..... 43
Du Terme..... 45
De la Circonstance..... 46
La Conjonction. Régime des Conjonctions..... 48
L'Interjection..... 49

II Partie.

SYNTAXE..... 50
Le Nom. Genre de quelques noms..... 51
Du pluriel dans les noms..... 52
Des noms Composés 53
Des noms Collectifs, etc..... 54
Noms collectifs..... 54
Genres de quelques noms (*note*) 55
L'Article..... 56
Répétition de l'article..... 57
Article avant les noms propres..... 57
L'Adjectif..... 58
Exceptions: *nu*, *demi*, etc..... 59
Feu, *ci-joint*..... 60
Remarques : *grand homme*, etc..... 60
Régime des adjectifs 61
Adjectifs possessifs..... 61
Emploi de *son*, *sa*, *ses*, et de *en*..... 62
Adjectifs numéraux : *vingt*, *cent*, etc..... 62
Adjectifs indéfinis 63
Aucun, *autre*, *chaque*, *même* 63
Quelque, *tout*, *tel*..... 63
Le Pronom..... 64
Pronoms personnels..... 64
Emploi de *le*, *la*, *les*, *y*, *en*, *soi*..... 65
Pronoms démonstratifs..... 66
Pronoms relatifs..... 66
Pronoms indéfinis..... 67
Chacun, *l'un et l'autre*, *on* 67
Quelque chose..... 68

LE VERBE.—Du sujet..... 68
Remarques sur l'accord avec le sujet..... 69
C'est, ce sont..... 70
Régime des verbes..... 70
Je me le rappelle..... 72
Emploi des auxiliaires..... 72
Emploi des temps de l'indicatif..... 73
Emploi du conditionnel et de l'impératif..... 73
Emploi du subjonctif..... 73
Règles de la correspondance des temps..... 75
Emploi de l'infinitif..... 76
LE PARTICIPE. Participe présent..... 77
Participe passé. *Laissé*..... 77
Ouï, attendu, fait..... 78
Coûté, valu..... 78
Eu, donné..... 78
Cru, dû, pu, etc..... 78
Participe avec *un, des*, avec *le peu de, l'*..... 79
Deux participes de suite..... 79
L'ADVERBE..... 79
Emploi de la négative..... 81
LA PRÉPOSITION..... 83
LA CONJONCTION..... 85
L'INTERJECTION..... 86
Figures de Syntaxe..... 86
Signes orthographiques..... 88
Ponctuation..... 90
Quelques remarques sur la prononciation..... 91
Remarques particulières..... 93
Avoir l'air..... 93
Aider..... 93
Excuse, pardon..... 93
Fond, fonds, fonts..... 94
Jouir, témoin..... 94
Par terre, à terre..... 94

FIN.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

Nouvel Alphabet double, à l'usage des commençants.
Syllabaire des Écoles Chrétiennes.
Le Petit Catéchisme des Diocèses de Québec et de Montréal.
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu.
Abregé de Géographie commerciale et historique.
Traité d'Arithmétique, à l'usage des écoles chrétiennes.
Grammaire française élémentaire, par F. P. B.
Exercises orthographiques, par le même.
Les mêmes, avec grammaire et dictionnaire.
Extrait de la grammaire française.
Psautier de David, à l'usage des écoles chrétiennes.
Lectures instructives et amusantes (en manuscrit), par F. P. B.
Les mêmes, avec le texte en caractère d'imprimerie en regard.
Eléments de la grammaire française, par Lhomond.
Guide de l'Instituteur, par F. X. Valade.
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.
Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal.
Exercices orthographiques, par les mêmes.
Petit Dictionnaire de la langue française, par Hocquart.
Traité d'Arithmétique, par Jean-Antoine Bouthillier.
Traité élémentaire d'Algèbre.
Abrégé de Géométrie pratique, avec atlas.
Eléments de la grammaire latine, par Lhomond.
Eléments de la langue anglaise, par Siret.
Petit traité théorique et pratique du style.
Petit traité de grammaire anglaise, par Ch. Gosselin.
Pocket Dictionary, by Thomas Nugent, LL. D.
The Catholic School Book.
Manuel de phrases françaises et anglaises.
Grammaire anglaise, par Sadler.
Exercices anglais, par le même.
Corrigé des Exercices anglais, par le même.
Géographie moderne, par l'abbé Holmes.
Eléments de Géographie moderne, à l'usage des commençants.
Lectures graduées et leçons de littérature et de style, par Leroy.
Dict. classique universel de la langue française, par Bénard.
J. George.—Nouveau dictionnaire français.
Grammaire, Exercices orthographiques, etc., de Lhomond, revus et corrigés par Jullien.
Nouveau cours de langue anglaise selon la méthode d'Ollendorff.
Le clef du même ouvrage.
The Mental Arithmetic, by F. E. Juneau.
Aussi :—Les cours complets de Drioux et de Bonneau.